

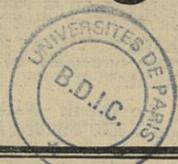
Le Pour et le Contre



851

ABONNEMENT
Six mois..... 250 fr.
Le numéro : 12 fr.
Chèque postal : 172-90 Paris

JOURNAL FINANCIER
PARAISANT LE VENDREDI



178, rue Montmartre — Paris (9^e)
Téléph. : GUT. 17-63
Bureau à Lyon : 3, rue Président-Carnot
Téléph. : FRAN 14-91

VENDREDI 23 AOUT 1946

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF : J. DE SAINT-ALBIN
Secrétaire général de rédaction : M. BOUTTIER

SOIXANTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 34

SOMMAIRE

Le taux d'intérêt des Bons de la Caisse de Crédit Agricole.
Le commerce extérieur de la France.
LE DECLIN DE L'ÉPARGNE EN FRANCE.
REVUE DE LA SEMAINE.
Chronique des mines d'or et valeurs sud-africaines.
A Londres.
A New-York.
Chronique de Bruxelles.
Chronique du Centre : Les Assurances Françaises. — Emailleries du Rhône. — Grandes Tuileries du Rhône.
LES MANUFACTURIERS DU CAOUT-CHOU : MICHELIN. — HUTCHINSON.
Chemin de fer du Douro.
Accords de commerce franco-tchécoslovaque et franco-suisse.
La nouvelle monnaie hongroise et l'inflation. Dévaluation de la monnaie chinoise.
VIE DES SOCIÉTÉS : Crédit Foncier du Congo. — Montecatini. — Anglo-French Ticapampa. — Andavakoera. — Manufactures de Machines du Haut-Rhin (Manurhin). — Société Forestière Africaine. — Société Anonyme d'Industrie Hôtelière. — Pathe-Consortium Cinéma. — Entreprise Industrielle.
Au Bulletin des Annonces Légales.
Avis et décisions de la Chambre Syndicale des Agents de change.
Droits de souscription.
Hors cote.
A Genève.
A Montréal.
Tirages : Liste des tirages publiés au Journal Officiel.
Coupons.
BILANS : Banque de France.
ANNONCES : S.N.C.F. — Forges et Chantiers de la Méditerranée. — Compagnie Centrale d'Hydrogénation et de Synthèse.

LE TAUX D'INTERET DES BONS A CINQ ANS DE LA CAISSE DE CREDIT AGRICOLE

Un arrêté en date du 3 août, publié au « J. O. » du 15 août, fixe à 2,75 % l'an à partir du 12 août le taux d'intérêt des Bons à cinq ans de la Caisse Nationale de Crédit Agricole.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

Nous avons donné, le 9 août, les chiffres de notre commerce extérieur pour les mois de mai et de juin, ainsi qu'une récapitulation s'étendant à tout le premier semestre de l'année. Voici maintenant les résultats du mois de juillet, comparés à ceux de juin :

	Juin	Juillet
Importations :		
Valeurs en fr.	28.527.819.000	23.318.977.000
Poids en t....	3.093.118	2.690.053
Exportations :		
Valeurs en fr.	8.504.499.000	7.955.870.000
Poids en t....	888.433	859.502

Importations et exportations sont en régression au mois de juillet sur le mois précédent, en valeur comme en poids. Toutefois, le recul des importations ayant été proportionnellement plus important, le déficit de la balance commerciale s'est atténué : de 20.023.320.000 fr. en juin, il tombe à 15.313.107.000 fr. en juillet. M. de Menthon exprimait l'espoir, l'autre jour, que nos exportations atteindraient cette année 600 millions de dollars ou 72 milliards de francs. Si elles se maintiennent au niveau de juin et de juillet, elles feront mieux que réaliser cet espoir. Mais augmenteront-elles au point d'atteindre 500 millions de dollars, c'est-à-dire 60 milliards de francs, pendant le premier semestre 1947, comme l'escompte le ministre ? C'est plus douteux.

LE DECLIN DE L'ÉPARGNE EN FRANCE

La *Statistique Générale de la France* a publié, dans son dernier numéro trimestriel, une étude sur les émissions de valeurs mobilières réalisées en France en 1945. Elle n'a accompagné son étude d'aucun commentaire, se bornant à comparer les résultats de l'année écoulée avec ceux des années antérieures. Mais, de l'aridité des chiffres, il est possible de dégager quelques conclusions intéressantes qui illustrent et confirment le bien-fondé des thèses que nous avons toujours soutenues.

En 1945, le montant des émissions de valeurs mobilières réalisé par des Sociétés a été plus important qu'en 1944, année durant laquelle l'activité financière avait été fortement ralentie par les événements militaires. Il s'est élevé, au total, à 27.088 millions, y compris les émissions faites hors Bourse. En 1944, il n'avait été que de 11.299 millions. D'une année à l'autre, il a donc plus que doublé et ce résultat paraît particulièrement favorable.

Il est cependant beaucoup moins satisfaisant qu'on ne pourrait le croire à la première lecture des statistiques. En 1943, il avait été de 17.278 millions et en 1942 de 25.685 millions. Si l'on tient compte que, sous l'occupation, les nouvelles émissions avaient été souvent découragées, si l'on tient compte que de 1942 à 1945 les prix ont monté et que le franc s'est déprécié, on constate que le montant des émissions a été, en réalité, beaucoup moins important en 1945 qu'en 1942 et cela bien que la Libération ait ouvert de nouvelles perspectives à l'économie française.

La baisse du franc empêche, d'ailleurs, qu'on se rende pleinement compte du déclin de l'émission de titres en France. D'année en année, les statistiques font apparaître un léger progrès, parfois un léger recul, alors que, du seul fait de la dévalorisation de la monnaie, elles devraient accuser régulièrement de substantielles avances.

La *Statistique Générale de la France* a d'ailleurs dressé un tableau tout à fait parlant. C'est celui où elle confronte les résultats des années 1938 à 1945 avec la moyenne des années 1907-1913. Voici comment se présente ce tableau :

CRÉATION DE SOCIÉTÉS	ENSEMBLE DES ÉMISSIONS (*)	
	Nombre de sociétés	Total des émissions
1938.....	6	40
1939.....	5	64
1940.....	2	29
1941.....	3	72
1942.....	5	123
1943.....	5	131
1944.....	5	92
1945.....	2	146

(*) A l'exclusion des créations de sociétés et des emprunts du Crédit National.

Ces deux relevés méritent d'être examinés de très près. Pour 100 sociétés créées avant la guerre de 1914, il n'en était créé que 6 en 1938 et 2 seulement en 1945. De 1913 à 1945, la chute a donc été de 50 à 1.

Pour 100 millions de capital fournis en moyenne pendant les années 1907-1913, il n'a été apporté que 39 millions en 1938 et 27 millions en 1945. Si l'on fait entrer en ligne de compte la dépréciation de la monnaie, on constate que le montant des émissions faites, l'année dernière, en vue de la création de nouvelles sociétés, représente à peine le centième de celui de 1907-1913.

Comment s'étonner dès lors que, depuis de longues années, l'économie française soit demeurée stagnante alors que les économies américaine, anglaise ou alle-

mande enregistraient de remarquables progrès. En France, peu de sociétés nouvelles ont été fondées, alors qu'à l'étranger, elles se sont multipliées, imprimant un essor supplémentaire à tout le commerce et à toute l'industrie.

Le second tableau n'est pas moins expressif. Il groupe non seulement les émissions d'actions nouvelles, mais aussi les émissions d'obligations faites par des sociétés déjà existantes.

Pour 100 millions de titres offerts en 1907-1913, il en a été émis 1.735 en 1945, soit dix-sept fois plus. Mais comme le franc de 1945 s'est déprécié dans une mesure plus considérable, c'est une chute qui s'est en réalité produite.

Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que l'industrie française apparaisse arriérée par rapport à l'industrie étrangère. En 1938, l'âge moyen de notre parc de machines-outils était d'environ 25 ans, contre 7 à 9 ans en Angleterre et 5 à 7 ans aux Etats-Unis. Depuis cette époque, notre retard s'est encore fortement accentué.

D'autres chiffres confirment la régression relative de notre industrie. Jusqu'en 1910, la production avait progressé en France à peu près dans la même mesure qu'aux Etats-Unis et dans les autres grands pays. L'économie française se développait donc à peu près au même rythme que les autres nations industrielles.

Après 1910, la progression a été beaucoup plus lente. De 1911 à 1918, la productivité par ouvrier s'est accrue de 330 0/0 aux Etats-Unis, de 270 0/0 dans l'ensemble du monde industriel et de 130 0/0 seulement en France. Le rendement du travail, dans notre pays, était donc devenu beaucoup moins élevé qu'à l'étranger.

Cette baisse était due au vieillissement de l'outillage utilisé par l'ouvrier français, ainsi qu'à la moindre qualité d'énergie qui était mise à sa disposition.

Avant la guerre, l'ouvrier américain employait 33.500 CVheure, l'ouvrier anglais 20.000 et l'ouvrier français 7.500 seulement. Ce dernier n'en utilisait donc que le tiers ou le quart de ses concurrents anglo-saxons.

Pourquoi en était-il ainsi ? Pourquoi la France, après avoir suivi une marche parallèle à celle des autres pays, a-t-elle brusquement reculé ?

De nombreuses causes expliquent sans doute ce phénomène. Il en est une, qui ne peut être contestée : c'est la diminution des émissions de valeurs mobilières, c'est-à-dire la réduction des investissements de capitaux dans l'économie française. Faute de nouveaux moyens financiers suffisants, notre industrie n'a pas pu suivre le progrès et moderniser son outillage autant que les autres nations.

Les raisons pour lesquelles les placements de titres ne s'opèrent plus à la même cadence qu'avant 1914 sont connues et il est inutile de les développer dans ce journal où, à de nombreuses reprises, nous avons attiré l'attention sur la désaffection de l'épargne. C'est tout d'abord la fiscalité qui accable les revenus mobiliers. Ce sont aussi les menaces qui pèsent sur le capital et qui, avec les nationalisations, sont devenues une réalité.

La *Statistique Générale de la France* a calculé quelle avait été l'évolution des dividendes nets distribués aux titres au porteur entre les années 1939 à 1945. Si nous prenons comme base l'année 1938 qui correspond à l'indice 100, voici quels ont été, pour les différentes catégories de valeurs, les dividendes de 1945 :

INDICES DES DIVIDENDES NETS

Base 1938 = 100

	1939	1945
Indice général	105	69
Banques	111	99
Assurances	107	71
Houillères du Centre	130	>
— du Nord	116	>
Industries extractives	97	>
Pétroles	102	>
Forges et Acieries	99	7
Constructions mécaniques	121	47
Automobiles	155	129
Constructions navales	115	12
Matériaux de construction	112	110
Produits chimiques	101	44
Textiles	86	124
Chemins de fer et tramways	87	122
Navigation	150	101
Gaz	97	27
Energie électrique	105	23
Alimentation	74	52
Grands magasins	81	133
Divers	114	106
Sociétés coloniales	93	134
— françaises à l'étranger	105	39

En six années, les dividendes sont tombés de 100 à 69, soit une réduction de 30 0/0. Il s'agit de leur réduction nominale. Si nous tenions compte de la baisse de la monnaie qui aurait dû se traduire par une augmentation des dividendes, la diminution aurait été beaucoup plus considérable.

Certaines catégories de valeurs ont été particulièrement défavorisées. C'est le cas des forges et aciéries dont l'indice est tombé de 99 à 7. Les constructions navales, le gaz et l'énergie électrique n'ont guère été mieux partagées.

Il est évident que l'extrême modicité des dividendes perçus n'incite pas les capitalistes à accroître le montant de leurs investissements dans les affaires industrielles. Le rendement qui leur est alloué est insignifiant ; leur seule consolation est d'avoir, en partie, échappé aux conséquences de la baisse du franc grâce à la hausse des cours des titres, hausse purement nominale, qui ne compense d'ailleurs pas l'amenuisement du pouvoir d'achat de la monnaie.

Il serait pourtant nécessaire d'encourager les émissions de titres pour permettre à l'industrie française de rattraper son retard et la mettre à même de rivaliser avec la concurrence étrangère. Le Commissariat général du Plan de modernisation et d'équipement a calculé qu'il faudrait investir 1.000 à 1.200 milliards de francs 1938 pour mettre notre économie au niveau des économies étrangères. Cela représente au minimum 5 à 6.000 milliards de francs actuels. Au rythme de 27 milliards par an — montant des émissions réalisées en 1945 — il faudrait plus de deux siècles pour réaliser ce programme. La modernisation de l'industrie française n'est pas sur le point d'être faite si l'épargne et l'achat de valeurs mobilières ne sont pas fortement encouragés.

Ce développement de l'épargne est d'autant plus nécessaire que les besoins de capitaux ne sont pas limités à la modernisation de l'industrie. Il y a la réparation des dommages de guerre qui exigera 5.000 milliards. Il y a le déficit budgétaire qui exige 400 milliards par an. Il y a le déficit de la S. N. C. F. et des entreprises nationalisées qui devra être aussi couvert par l'emprunt.

Pour mener à bien cette œuvre de restauration nationale, le concours d'une épargne active est indispensable. On ne peut l'obtenir qu'en subordonnant toute la politique économique, financière et monétaire à cette nécessité. C'est dire qu'il faut renoncer à la fiscalité oppressive à laquelle l'entre-deux guerres nous a accoutumés. Il faut aussi rendre à l'épargne son prestige ancien et donner à la propriété des garanties formelles et précises. Il faut, en un mot, revenir aux principes qui ont fait la grandeur et la puissance du XIX^e siècle et qui, sous la pression d'intérêts démagogiques, ont été progressivement abandonnés.

FP 188

REVUE DE LA SEMAINE

Un fléchissement général de la cote, s'étendant même aux valeurs étrangères qui ne s'étaient pourtant pas aventurées à la hausse, et jusqu'aux valeurs indochinoises qui, elles, étaient totalement restées à l'écart, s'est produit jeudi. Matériellement, le fait se rattache à la brusque tension des rapports des Etats-Unis avec la Yougoslavie, cette dernière ayant maintenant à se décider au plus court délai sur un ultimatum. L'incident, toutes relatives qu'en soient les dimensions, les Etats-Unis se proposant, si besoin était, de mettre en branle la procédure de l'O.N.U., a provoqué un vif émoi mis à profit rapidement du reste par les propagandistes à l'affût du sensationnel.

Les nerfs du public se sont beaucoup aguerris par accoutumance contre le choc visuel des manchettes tapageuses. Néanmoins, il est de fait que la situation internationale offre une instabilité dont les travaux de la Conférence de la Paix n'ont fait qu'établir en somme jusqu'ici les causes profondes. Ces données ne sont pas nouvelles.

L'incident qui vient soudain de les illustrer est survenu pour la Bourse alors que de propres motifs techniques, déjà perceptibles les semaines précédentes, l'invitaient à reprendre son souffle après une ascension menée grand train. Rituellement, l'époque n'est pas celle d'un large mouvement d'affaires, mais celle du plein des vacances, et de ce seul fait la contrepartie jusqu'ici facile qu'offraient les achats de la clientèle aux reventes professionnelles se rétrécit. Or l'élément professionnel, promoteur comme toujours de la hausse qui a précipité la cote, éprouve, quant à lui, le besoin de « faire le point » et d'attendre qu'un reclassement des titres aux mains de la clientèle opère la consolidation nécessaire des cours. Car, dans l'élan de cette hausse, toute la cote des valeurs françaises a revenu variable à en somme obéi à l'aiguillon des revalorisations industrielles et de l'affaiblissement de la monnaie sans qu'un discernement ait fait le tri qui aurait été nécessaire. Si les incertitudes à l'égard de la monnaie se sont fâcheusement accrues, les prodigalités budgétaires qui les ont provoquées se sont accompagnées de mesures massives dont les incidences sur le coût de la production n'ont pas encore été pleinement ressenties : elles le seront néanmoins, alors que la compensation à obtenir du côté des prix de vente ne sera, pour bien des producteurs, que partielle et tardive. Ce besoin manifeste de voir venir et de différencier les cas des branches industrielles, et même des entreprises, ne cessera sans doute pas de sitôt d'exercer une influence prépondérante sur la tendance du marché.

Qui plus est, la Constituante vient de reprendre ses travaux. Avec eux se renouent des préoccupations politiques que la Bourse a sujet de tenir pour pesantes, surtout aux approches de nouvelles élections. La Constitution future est le thème aujourd'hui essentiel sur lequel les partis vont s'accorder avec l'à peu près certitude que le résultat en sera cette fois contresigné par le referendum. Derrière, se profile une refonte du régime fiscal, refonte tant de fois déjà reprise, et dont on veut espérer qu'elle aboutira en l'occurrence à une solution un peu plus imaginative que celle de la trop facile et illusoire pressurisation de quelques contribuables.

En attendant, il n'est pas jusqu'à l'impôt de solidarité et à la prévision de ses premiers règlements dont les effets de s'ajoutent à ceux de ces diverses malencontreuses déterminant des porteurs à monnayer la hausse de divers titres aux cours actuels. Encore apparaît-il opportun, nous l'avons dit, de se prémunir de liquidités qui, dans la série des appels de fonds à prévoir pour l'ensemble de nos industries, trouveront d'avantageuses occasions d'emploi.

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Le bilan de la Banque au 8 août se caractérisait par une diminution très marquée des avances provisoires à l'Etat de 7.350 millions, ramenant le poste au faible total de 1.750 millions. Il fallait sans doute s'en réjouir, sans se faire d'illusion et s'imaginer que la Trésorerie allait désormais nager dans l'opulence. C'était tout simplement une utilisation immédiate des fonds procurés par l'emprunt du Crédit National qui avait permis ce dégonflement. Ce ne pouvait être là qu'un expédient temporaire et, de fait, les avances provisoires à l'Etat ont de nouveau augmenté, dans le dernier bilan au 14 août, de 1.600 millions. Les billets en circulation ont diminué, par contre, aussi bien au 8 août qu'au 14 août, de 1.032 dans le premier bilan, de 2.497 dans le second. Les effets escomptés sur la France, qui s'étaient gonflés de 6.212 millions le 5 août, restent égaux à 75 millions près le 14 août.

L'obligation qui est venue, au début du mois, remplacer à la cote l'action Banque de France, gagne une dizaine de francs à 6.535. L'action Banque de l'Algérie, qui subira le même sort au jour où les conditions de rachat seront fixées, n'y figure déjà plus que nominativement. Les actionnaires, rappé-

lons-le, tiendront le 3 octobre leur dernière assemblée.

La Banque de l'Indochine se défend aux abords de 8.700, en attendant une détente dans la situation politique coloniale. La Banque de la Martinique et la Banque de la Réunion, dont les dividendes semestriels ont été détachés le 9 août, ont valu en dernier lieu 6.820 et 5.800 depuis ce détachement.

Le Crédit National est impavide près de 3.300. Fondée essentiellement pour faciliter la réparation des dommages de guerre, la Société a vu depuis lors son objet social s'élargir.

Le Crédit Foncier de France, dont les situations mensuelles révèlent un développement régulier d'activité, se replie de 5.850 à 5.525. Il ne saurait tarder à se redresser. Le Sous-Comptoir des Entrepreneurs suit le mouvement à 1.610, venant de 1.700.

Les promesses de parts des établissements de crédit nationalisés ne font guère que se maintenir aux environs de leurs cours antérieurs : 1.780 le Crédit Lyonnais, 1.755 le Comptoir, 1.860 la Société Générale, 960 la B.N.C.I. contre respectivement 1.793, 1.780, 1.865 et 960.

Par contre, l'animation a été grande sur quelques titres de banques non nationalisées, tout particulièrement sur le Crédit Commercial, qui, tombé l'an dernier au-dessous de 1.100 au moment où l'on pouvait craindre sa nationalisation, puis longtemps morne cet hiver aux environs de 1.200, s'est redressé depuis le début du mois de 1.300 à 1.925 après avoir même effleuré 2.100, gagnant encore une cinquantaine de francs en une semaine. Cette hausse ne saurait étonner nos lecteurs. Le Crédit Industriel est soutenu à 950. Parmi les filiales du Crédit Industriel, la Société Nancéenne hésite près de 525, la Société Bordelaise un peu au-dessous de 900, le Crédit Industriel de Normandie à 424.

La Société Marseillaise de Crédit Industriel abandonne quelques francs à 1.450.

Au groupe des banques d'affaires, devant lequel s'ouvre de larges perspectives, les vedettes restent déprimées par la crainte d'un retour offensif des partisans des nationalisations. C'est ainsi que la Banque de Paris revient de 1.350 à 1.285 et l'Union Parisienne de 895 à 825.

L'action ancienne de la Société Financière Française et Coloniale s'avance timidement encore de 763 à 805 ; la promesse d'action nouvelle est attrayante à 722. Le Crédit Foncier Colonial, dont le portefeuille comprend notamment des titres Sucreries Coloniales, Kratié, Stemi, Entreprises Electro-Mécaniques, Cateka, Potasas Ibericas, est soutenu près de 500.

L'Union Européenne, qui s'était avancée récemment, sans témérité d'ailleurs, au-dessus de 1.600, a été ramenée à ce cours. La Société Financière d'Exploitations Industrielles dépasse un peu le cours rond de 2.070, en attendant l'assemblée du 17 septembre, appelée à fixer le dividende de l'exercice 1945.

Le groupe des banques françaises travaillant en Afrique n'est que résistant. La Compagnie Algérienne ne s'écarte guère de 1.700. Par son ancienneté et l'importance de son capital, cet établissement est au premier rang des établissements financiers de l'Afrique du Nord. Indépendamment de son activité bancaire, il exploite un domaine de 70.000 ha dans le département de Constantine. Le Crédit Foncier d'Algérie, qui ne borne pas son activité, comme pourrait le faire croire sa raison sociale, à l'octroi de prêts hypothécaires, se replie de 1.120 à 1.085. La Banque Transatlantique résiste près de 820. Cet établissement, qui se rattache au groupe du Crédit Industriel, est intéressé à la Banque de Tunisie, à la Banque Commerciale du Maroc, hésitante près de 1.500 et à la Banque Commerciale Africaine, ferme à 1.750.

A l'approche de l'assemblée du 24 septembre, le Crédit Foncier de l'Ouest Africain s'avance de 1.870 à 1.900 l'action, de 4.400 à 4.490 la part. Hors cote, le Crédit Foncier du Congo valait ces jours-ci à peu près 240 et la part à peu près 750. L'assemblée du 13 août a autorisé le Conseil à quadrupler le capital. Hors cote aussi, le Crédit Foncier de Madagascar se tient près de 800.

Parmi les banques étrangères travaillant en Afrique, la National Bank of Egypt, qui annonce le paiement, au Caire, le 1^{er} septembre, de son acompte habituel de 4 0/0, soit 8 sh., est ramenée au cours rond de 17.200 la coupure de 10. Aucun coupon n'a été payé aux porteurs français depuis le coupon 67, en avril 1940. Le Crédit Foncier Egyptien, qui se traite jouissance juillet 1946, se replie de 12.250 aux abords de 11.400. La Land Bank, jouissance 1938, s'effrite à 3.600 la coupure de 5.

Le Crédit Foncier de l'Indochine fait un pas en avant à 810 l'action et 5.680 la part, venant de 803 et 5.500. Ces cours ne sont pas excessifs, surtout celui de l'action. Le Crédit Mobilier Indochinois, qui exploite des monts-de-piété, est calme à 265 l'action et 1.400 la part. L'Union Financière d'Extrême-Orient s'immobilise près de 350. L'Immobilier de l'Indochine, sur le marché des courtiers, reste attrayante un peu au-dessus de 700.

ASSURANCES

Le Conseil des ministres a approuvé, la semaine dernière, le principe d'un projet de loi rendant obligatoire l'assurance pour les automobilistes. Ce principe est défendable ; ce qui l'est moins, c'est l'une de ses modalités, aux termes de laquelle c'est auprès d'une des Compagnies nationalisées que devrait être contractée cette assurance obligatoire. Du moment que l'on a — fort heureusement — admis la survie de compagnies privées, le souci de la plus élémentaire justice doit conduire à laisser jouer les lois de la concurrence entre elles et les compagnies nationalisées. Agir autrement, c'est, de la part de l'Etat, faire acte de concurrence déloyale. Le financement de cette assurance serait réalisé par un prélèvement sur le prix de l'essence, qui serait sensiblement augmenté. Mais ce projet paraît, au moins en certaines de ses dispositions, susciter quelque opposition.

Rappelons que les acheteurs des promesses de parts des Compagnies nationalisées auront droit à l'intérêt afférent au deuxième semestre de 1946. Le dividende de l'exercice 1945, s'il n'est pas payé encore, appartiendra à l'action, comme celui afférent à la période courue du 1^{er} janvier au 30 juin 1946, qui sera fixé par l'ultime assemblée.

La promesse de part de l'Urbaine et Seine hésite entre 210 et 215. Le dividende de l'action sera payé le 26 août, comme celui (14 fr. 04 net) voté par l'assemblée du 6 août pour l'Urbaine-Indochine dont la promesse de part est résistante près de 390. Les promesses de parts de l'Urbaine-Capitalisation, correspondant l'une à l'action ancienne, l'autre à la nouvelle, ne s'écartent guère de 700 et 870 respectivement. L'assemblée du 7 août a approuvé les comptes de l'exercice 1945, faisant ressortir un bénéfice de 4.459.981 fr., qui a permis la répartition d'un dividende de 23 fr. net aux 85.000 actions, représentant 1 million 955.000 fr. L'Urbaine Complémentaire, dont la part est délaissée à 130, a réalisé un bénéfice de 166.654 fr., auquel s'ajoute un report antérieur de 118.815 fr. Le dividende, fixé à 3 fr. 30 net par l'assemblée du 7 août, a été payé dès le 12 août.

Parmi les Compagnies non nationalisées, la France-Incendie ne paraît pas à la cote. La France-Accidents se montre à 490. L'assemblée ordinaire de ces deux Sociétés est convoquée pour le 29 août. Des assemblées extraordinaires doivent, le même jour, décider l'absorption de la seconde — qui entrera en dissolution — par la première qui augmentera son capital pour rémunérer cet apport. La France-Vie s'avance de 1.940 à 2.000. Le Nord-Vie est offert, comme la semaine dernière, à 375 l'action libérée et 275 la non libérée. La Paix a détaché lundi son dividende de 20 fr. net pour l'action libérée et 17 fr. 50 net pour la non libérée. Pas de négociations sur ce titre.

CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS EN COMMUN

Les actions des grands réseaux n'ont pas sensiblement varié.

Parmi les chemins de fer d'intérêt local, les Bouches-du-Rhône sont offerts, comme la semaine dernière, à 300. Le Sud-Ouest est maintenant demandé à 425. L'Est de Lyon, action ordinaire, est négligé à 385.

Le groupe de l'Afrique du Nord est sans tendance définie. L'ordinaire des Chemins de Fer d'Algérie est demandé sans contrepartie à 375 comme il y a huit jours ; il en est de même pour la privilégiée à 385. L'action de jouissance des Chemins de Fer du Maroc, qui cherchait vainement preneur à 1.520 la semaine dernière, n'a pas encore été négociée ; la capital se retrouve aux abords de 1.800.

Parmi les transports en commun, le Métropolitain ne varie guère à 1.060 l'action de capital et 780 la jouissance. Ses recettes sont passées de 1.218.680.000 fr. pendant le premier semestre de 1945 à 1.608.414.000 fr. pendant le premier semestre 1946. La Société Générale Française de Tramways fait un pas en avant à 469 et 125.

Les Tramways de Shanghai n'ont guère plus d'allant que l'ensemble des valeurs d'Extrême-Orient ; ils reviennent de 1.600 à 1.560. Les Tramways de l'Indochine étaient offerts, la semaine dernière à 5.200 l'action non remboursée et à 4.050 l'action remboursée de 600 fr. Ces offres ont été maintenues.

Les Automobiles Postales restent sans transactions à 315 et 235 à l'approche de l'assemblée du 28 août. Sita qui, malgré l'amélioration de ses résultats ne distribuera encore aucun dividende pour l'exercice 1945 dont les comptes seront présentés à l'assemblée du 17 septembre, s'effrite à 681 et 675.

CANAL, PORTS ET NAVIGATION

Les mouvements de va-et-vient auxquels se livre le Suez l'ont ramené au-dessous de 50.000 l'action de capital, à 49.000, au-dessous de 40.000 la jouissance à 39.800, contre respectivement 51.400 et 41.800. La part de fondateur revient à 37.200 après 39.800, la

part civile à 14.640 après 15.250. Les obligations obéissent à l'ambiance et sont également en recul. La 3 0/0 (2^e série) à 13.205, la 5 0/0 à 14.000. Le retrait du projet de loi concernant la monnaie de paiement du Suez, que nous avons démenti de source officielle vendredi dernier, était d'autant moins vraisemblable que le Parlement égyptien est en vacances et ne se réunira pas, sauf session extraordinaire, avant novembre. Ce projet n'a même pas encore été examiné par la commission compétente.

Les Docks du Havre sont toujours demandés à 5.700 l'action ordinaire. La jouissance, que nous avions laissée à 4.300, s'avance à 4.900. Les Entrepôts et Magasins Généraux de Paris repartent de l'avant à 6.675, dernier cours coté, en attendant l'assemblée extraordinaire du 27 août, qui doit statuer sur l'augmentation de capital, dont nous avons parlé le 2 août. Il est vrai que le quorum ne sera sans doute pas atteint et que l'assemblée devra être renvoyée.

Les ports esquissent un mouvement de recul, peu important du reste, sauf, toutefois, le Port de Salonique, qui en appelle de ses bas cours de la semaine dernière et se trouve demandé à 3.400, après avoir coté 2.945. Le Port de Beyrouth perd une centaine de francs à 9.200. On annonce que la Compagnie qui l'exploite a obtenu l'autorisation de construire un nouveau quai de 20 mètres de largeur, à condition que la propriété en revienne à l'Etat libanais en fin de concession.

Nous avons donné, le 26 juillet, la substance des propositions adoptées par la Conférence maritime internationale de Seattle en ce qui concernait la durée du travail à bord et le salaire minimum des matelots qualifiés. Il est à souhaiter pour notre armement que ces propositions soient rendues applicables le plus tôt possible, puisque, devant les autres nations, nous pratiquons déjà la semaine de quarante-huit heures à la mer. Mais, pour cela, il faudra qu'elles soient ratifiées par neuf pays possédant au moins 15 millions de tonneaux, l'obligation de les appliquer, ce point une fois acquis, commençant pour chaque pays six mois après la date à laquelle il aura donné sa ratification.

Les 21 premiers équipages français chargés de ramener dans nos ports les Liberty Ships, que nous ont cédés les Etats-Unis, sont attendus à New-York à la fin de ce mois. Le prix de base de ces bateaux est de \$ 600.000, soit environ 72 millions de francs. L'indemnité de 17.500.000 dollars, qui nous a été accordée pour la perte du « Normandie » et d'autres navires réquisitionnés vient en déduction du prix total à payer. Cette indemnité se trouve équivalente à une trentaine de Liberty Ships. Un quart du paiement est effectué comptant, le reste est payable en vingt annuités portant intérêt à 3 1/2 0/0.

Les valeurs de navigation sont en recul général, sauf toutefois les Messageries Maritimes, toujours tenues en haleine par les résultats annoncés et les propositions qui doivent être faites aux actionnaires le 30 août. Elles trouvent preneur à 1.325 et en dernier lieu à 1.260 après avoir été demandées à 1.130. Les bénéfices des exercices 1941 à 1945 ont été les suivants : 1941, 14.021.417 fr. ; 1942, 4.735.702 fr. ; 1943, 3.600.829 fr. ; 1944, 6.122.907 fr. ; 1945, 11.484.718 fr. Le bilan réévalué au 31 décembre 1945 se totalise tant au passif qu'à l'actif par une somme de 2.041.261.354 fr., alors qu'au 31 décembre 1940, ce total n'était que de 635.675.368 fr. Comme nous l'avons annoncé, le Conseil demandera l'autorisation de porter le capital de 80 à 320 millions par incorporation de réserves et distribution gratuite de trois actions nouvelles pour une ancienne.

La Transatlantique, qui suivait dans le sillage des Messageries, témoigne de quelque hésitation. L'action résiste à 497 après 450, mais la jouissance est un peu plus faible à 192 et la part est offerte à 440. La Sud-Atlantique, par contre, est demandée à 605 l'action ordinaire. Le commerce entre l'Europe et l'Amérique du Sud a repris activement. Les Compagnies de navigation qui l'assuraient avant la guerre et qui étaient pour la France la Sud-Atlantique et les Chargeurs Réunis, s'efforcent de reprendre leur place d'avant guerre. Les Chargeurs Réunis paient la rançon de leur rapide avance et abandonnent le cours de 5.000 à 4.850 ; la part se replie à 7.600. Les Transports Maritimes à Vapeur repassent le cap des 7.000 en sens inverse et se retrouvent très sensiblement plus bas à 6.500. L'Auxiliaire de Navigation est plus faible à 5.380. La Navigation Mixte est offerte à 2.590 venant de 2.800.

Les Messageries Fluviales de Cochinchine s'améliorent à 980 venant de 960. L'assemblée qui doit décider de la conversion du capital en piastres et de la transformation des parts en actions, dans les conditions que nous avons indiquées le 2 août, est convoquée le 17 septembre à Saïgon, au siège de la Société. Une réunion d'information des porteurs de parts se tiendra auparavant le 27 août à Paris.

Tassement des Transports en Afrique de 817 à 780 l'action et de la part, plus attrayante, aux cours actuels, de 7.300 à 6.550.

ELECTRICITÉ, GAZ ET EAUX

Dans le groupe des affaires d'électricité de la région parisienne, l'Union d'Electricité se retrouve tout près de 650. L'Electricité de Paris est calme à 700 l'action et 20.800 la part. Tandis que l'action Electricité de la Seine hésite près de 650 la part, demandée à 6.275 il y a huit jours, s'élance à 7.000. Le Nord-Lumière se tient au cours rond de 1.000. Eclairage et Force, qui n'est plus guère qu'un omnium, a valu en dernier lieu 580. Pour régler l'impôt de solidarité, la Société a créé 31.571 actions de 237 fr. 50 qui ont été admises à la cote le 21 août.

La Havraise d'Energie Electrique s'immobilise à 970 et 760. La Compagnie Centrale d'Energie Electrique, qui exploite un réseau à Rouen, un autre dans l'Indre et est en outre intéressée à l'Algérienne d'Eclairage, perd quelques francs à 865. L'Electricité de Caen se montre à 135 l'action nouvelle, émission 1931. Les 18.417 actions de 100 fr. émises pour le règlement de l'impôt de solidarité sont inscrites à la cote, depuis mardi, sous une rubrique distincte. Elles n'ont pas encore été négociées. La Distribution d'Electricité de l'Ouest ne s'écarte guère de 600. Les 18.522 actions émises pour le règlement de l'impôt de solidarité sont négociables aussi, sous la même rubrique que les anciennes. L'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen est refoulée à 1.126. L'Energie Electrique du Sud-Ouest se replie un peu au-dessus de 1.550.

L'Energie Industrielle stagne près de 1.475. L'Hydro-Energie fait un pas en avant à 985, puis revient à 941. L'une de ses filiales, l'Union Pyrénéenne Electrique, convoque son assemblée pour le 5 septembre. Le bilan de 1945 qui lui sera présenté est bénéficiaire, alors que l'exercice 1944 avait laissé une perte de 368.756 fr. L'action est calme un peu au-dessus de 600.

La Lyonnaise des Eaux se replie de 1.370 à 1.300. Dépréciation excessive, semble-t-il. Le bilan, qui a été présenté à l'assemblée du 27 juin, est un bilan réévalué faisant ressortir de ce chef une réserve de 2 milliards 479.224.749 fr. sur le domaine concédé et une de 3.073.092.414 fr. sur le domaine privé. Mais le Conseil est de ceux que les charges fiscales inhérentes à l'incorporation de cette réserve au capital ont conduits à ne pas proposer cette opération.

Au groupe des affaires coloniales d'électricité, qui ont échappé, du moins pour le moment, à la nationalisation, l'Algérienne d'Eclairage est résistante à 441. Le Secteur Electrique des Voûtes d'Alger, sur le marché des courtiers, hésite près de 165. Il s'agit d'une action de 100 fr. amortie de 20 fr. L'assemblée du 19 août a procédé à une refonte des statuts pour les mettre en harmonie avec la législation nouvelle. La Marocaine de Distribution, malgré une forte progression de ses bénéfices maintiendra seulement son dividende à 32 fr. 50, est ramenée de 2.745 à 2.551. L'Indochinoise d'Electricité s'immobilise près de 1.140 l'action de capital. Les 6.238 actions de capital et les 293 actions de jouissance créées pour le règlement de l'impôt de solidarité ont été introduites à la cote le 22 août.

PRODUITS CHIMIQUES

Il y a des réalisations, ces jours-ci, sur le marché des grandes valeurs de produits chimiques. Les capitalistes qui les détiennent n'ont pas à s'en émouvoir, car, d'une façon générale, la Bourse, jusqu'à présent, ne les a pas surestimées et elles nous paraissent offrir un refuge assez sûr aux capitaux en quête d'emploi qui n'ont plus maintenant à choisir que dans un secteur assez étroit. Les risques qu'elles font courir (car il n'y a pas de placements offrant une sécurité absolue) ne sont guère que d'ordre politique : difficulté d'obtenir les nécessaires rajustements des prix de vente et, en mettant les choses au pire, l'éventuelle nationalisation de telles ou telles affaires considérées comme trop riches.

Saint-Gobain, après une nouvelle hausse de 10 0/0 en moins d'un mois, supporte à 3.775 quelques dégagements d'acheteurs pressés, à tort semble-t-il, de prendre leur bénéfice. Quant à la promesse d'action, à 3.565, elle reste nettement plus attrayante que l'action ancienne. Parmi ses nombreuses filiales, la Normande de Produits Chimiques, qui a soldé son exercice 1945 par une nouvelle perte de 1.555.779 fr., élevant le déficit total à 2.109.115 fr., élève son capital de 12 à 30 millions par l'émission de 72.000 actions de 250 fr., dont 15.386 sont attribués à Saint-Gobain en rémunération de l'apport en nature d'un terrain de 1 ha 8, sis à Saint-Fons, dans le Rhône. Sur les 56.614 actions du surplus, émises contre espèces, au prix unitaire de 265 fr., 6.934 sont réservées à Saint-Gobain et 49.680 aux autres actionnaires, jusqu'au 30 septembre, à raison de trois nouvelles pour deux anciennes.

Kuhlmann vient d'inscrire à 2.500 un nouveau record en hausse, puis s'est, elle aussi, repliée à 2.285. Le Conseil n'ayant pas estimé conforme aux intérêts de l'entreprise de procéder à la réévaluation du bilan, il est plus difficile que pour Saint-Gobain de comparer la capitalisation boursière actuelle avec la valeur réelle de l'actif, et l'on ne peut encore répondre au point d'in-

terrogation qui se pose au sujet de la rentabilité des 488 millions investis dans Francolor (soit près de 1/5 du total de l'actif au 31 décembre 1945). Malgré ces incertitudes, nous ne pensons pas que la Bourse surestime aux cours actuels les possibilités de l'affaire.

Parmi les entreprises qui gravitent autour d'elle, la Bordelaise de Produits Chimiques est en recul à 1.320. Baisse de 150 fr., à 1.600, sur les Engrais d'Auby ex-droit. Le droit lui-même, après de brillants débuts à 900, se déprime à 700. En l'acquérant à ce cours, on peut obtenir une action nouvelle pour 1.450 fr., frais non compris (la souscription comporte l'émission, à 750 fr. l'une, d'actions de 500 fr. réservées titre pour titre aux actionnaires). Pour la souscription actuelle, qui restera ouverte jusqu'au 21 septembre, les actions résultant de la récente incorporation de réserves au capital ont les mêmes droits que les actions anciennes.

Les Raffineries de Soufre Réunies s'affaiblissent à 2.100. Depuis le 19 août, les 100.000 titres nouveaux de 100 fr., qui ont été émis en juin-juillet au prix unitaire de 500 fr., se négocient sous forme de promesses d'actions. Dernier cours : 2.015.

Nouvelle avance jusqu'à 276 de l'Union Française et Compagnies Régionales Réunies de Fabriques d'Engrais et de Produits Chimiques qui a déjà regagné plus de la moitié de la valeur de son droit de souscription. Celui-ci est recherché à 146 contre moins de 100 au début de l'émission en cours jusqu'au 30 septembre (actions nouvelles de 100 fr. émises au pair et réservées titre pour titre aux actionnaires).

L'humeur plus maussade du marché fait perdre une soixantaine de francs à Rhône-Poulenc à 2.050. Le relèvement du prix de vente des spécialités pharmaceutiques, qui vient d'être autorisé, présente pour cette très prospère entreprise un incontestable intérêt.

Les actions A de 100 fr. des Produits Organo-Chimiques qui sont en hausse régulière depuis quelque temps, atteignent 2.090. Assemblée extraordinaire, le 2 septembre, pour unification des actions (il existe 2.000 actions A et 8.000 actions B privilégiées obligatoirement nominatives).

Reflux des Matières Colorantes de Saint-Denis de 3.290 à 3.124. L'affaire est excellente, mais elle est, comme Kuhlmann, intéressée à Francolor.

L'ambiance plus morose n'empêche pas une nouvelle envolée de l'action de jouissance Ripolin de 22.500 à 26.300. Le bénéfice net de 5.299.063 fr., qui, pour 1945, a permis de répartir 75 fr. 85 par action et 123 fr. 14 par part est ressorti après affectation de plus de 16 millions aux fonds de prévoyance (1.731.274 fr. aux amortissements industriels, 759.802 fr. à l'amortissement du Portefeuille et 13.773.976 fr. à la provision pour renouvellement du stock de départ). Pourtant le dernier exercice n'a encore que très partiellement bénéficié de la reprise industrielle et aucun revenu n'est parvenu, en 1945, à la Société, soit sous forme de dividendes, soit sous forme de redevances, de ses filiales ni des sociétés étrangères avec lesquelles elle a des accords de licence. Il est, par contre, permis d'espérer qu'il en sera tout autrement cette année. Il le faut bien, d'ailleurs, pour expliquer (nous ne disons pas justifier dès maintenant) la cote très élevée atteinte par les titres du Ripolin (capitalisation boursière de près d'un milliard et demi aux cours actuels, compte tenu des parts, inscrites à 58.900). Au titre de l'impôt de solidarité, la Société avait à payer 40 millions. Elle s'en est acquittée en remettant à l'Etat et aux sociétés participantes 2.631 actions et 63 parts. Si bien que son fonds social est maintenant représenté par 52.631 actions ayant droit à 77 0/0 des bénéfices. Sur ceux-ci, 10 0/0 sont réservés au Conseil, 10 0/0 mis à sa disposition pour les rémunérations qu'il croit devoir faire et 3 0/0 vont aux 1.263 parts.

Les Etablissements Georget sont soutenus à 3.195. La réévaluation du bilan a fait ressortir une plus-value de 28 1/2 millions. Une somme de 14.804.000 fr., soit un peu plus de la moitié de la réserve ainsi dégagée, sera incorporée au capital, actuellement fixé à 8.880.000 fr. et auquel seraient également virés la réserve par primes d'émission de 1929 (216.000 fr.) et 7 millions prélevés sur la réserve spéciale. Le fonds social sera ainsi porté à 30.900.000 fr. et l'opération se concrétisera par une élévation à 500 fr. de la valeur nominale des actions actuelles de 150 fr. et par la création de 2.600 actions qui seront attribuées aux porteurs de parts. Après quoi le capital sera porté de 30.900.000 fr. à 42 millions, par l'émission, à 300 fr., de 22.200 actions nouvelles de 500 fr. réservées aux actionnaires, à raison de trois nouvelles pour huit anciennes, les actions attribuées aux porteurs de parts étant exclues de cette souscription.

Le Lion Noir, après une hausse, à vrai dire, impressionnante, est réalisé à 3.000 contre 3.150 l'action de 250 fr. ; le droit de souscription à l'augmentation de capital en cours jusqu'au 14 septembre se replie, de son côté, de 1.150 à 1.120.

L'Air Liquide, qui avait besoin d'un temps d'arrêt pour consolider une valorisation d'ailleurs justifiée, revient de 1.800 à 1.700 l'action, 19.300 à 17.550 la part. Ce sont des titres à surveiller, sans oublier l'action nouvelle qui cote 55 fr. de moins que l'ancienne. Parmi ses filiales françaises, la Soudure Autogène s'affaire à 1.360 l'action A. Le chiffre d'affaires de cette entreprise, active et prospère, s'est considérablement accru au cours de l'exercice clos le 30 juin.

Ugine abandonne une soixantaine de francs à 1.520. Cette société vient d'être autorisée à ouvrir à Grenoble un établissement industriel destiné à la fabrication des poudres métalliques, à leur agglomération ou à leur frittage. Elle vient également de faire apport d'un terrain industriel situé à Annecy, à la Société Industrielle des Coussinets, nouvellement créée au capital de 10 millions, et de recevoir, en rémunération de cet apport, 500 actions de 1.000 francs. Bozel-Malétra glisse de 700 à 674.

Depuis le 19 août, l'action de 100 fr. Universelle d'Acétylène et Electrometallurgie se traite ex-droit à la répartition de 100.000 actions nouvelles, qui sont remises gratuitement, titre pour titre, aux actionnaires, le fonds social étant de la sorte porté de 10 à 20 millions. En nouvelle hausse, le titre vaut 2.280 contre 4.325 la semaine dernière, droit attaché. Ce droit valait, jeudi, 2.100.

Dans le groupe des salines, le Comptoir de l'Industrie du Sel (Marcheville-Daguin) regagne de 6.050 à 6.130 une partie du terrain perdu la semaine dernière. Les Salins du Midi, qui sont à la fois producteurs de sel et viticulteurs, reviennent de 4.750 à 4.590 l'action de capital et 250 fr. et de 3.950 à 3.000 la jouissance. Tassemment des Salines de l'Est vers 1.450 l'action de 125 fr. et 1.070 la jouissance. Pour ces deux dernières sociétés, on le voit, les actions de jouissance sont dépréciées par rapport aux actions de capital.

La Norvégienne de l'Azote, qui avait largement dépassé 8.000 au début de l'année, fléchit à 6.905 contre 7.125 l'ordinaire, 7.000 contre 7.350 la privilégiée. On ne s'en occupe guère, pour le moment, pas plus d'ailleurs que des grandes valeurs étrangères. Ce peut être un motif, pour des capitalistes un peu allants, de ne pas les dédaigner.

Moins d'animation qu'il y a huit jours autour de Kali-Sainte-Thérèse, qui se tasse de 2.840 à 2.745. Cette société est intéressée à Potasse et Engrais Chimiques, qui est en train de porter son capital de 55 à 120 millions par l'émission de 65.000 actions de 1.000 fr. (13 nouvelles pour 11 anciennes).

MÉTALLURGIE
CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Un relèvement des prestations de combustibles, dû surtout à un surcroît d'importations, a permis de rallumer en ces deux derniers mois neuf hauts fourneaux dont le total atteint ainsi 46 ; la production s'est ainsi relevée à 304.000 tonnes en juillet contre 264.000 t. en juin pour la fonte et à 377.000 t. contre 343.000 t. en juin pour l'acier. Les produits finis et laminés sont parallèlement passés de 238 à 250.000 t.

Cette amélioration de la situation générale n'est toutefois pas le motif essentiel de l'animation que gardent les valeurs sidérurgiques à la Bourse ; les effets tangibles n'en sont qu'à lointaine échéance. Plus spectaculaires sont les revalorisations d'actifs, mais celles-ci ne sauraient faire perdre de vue l'effort considérable que va nécessiter le rajeunissement des outillages. Schneider est revenue cette semaine, après sa rando dernière, à 6.200, cependant que Denain-Anzin se rétracte de 4.080 à 3.825. Longwy est maintenant offerte à 1.630. Très ferme, l'action Châtillon-Commentry se maintient à 2.560, soit 400 fr. au-dessus de la promesse d'action, nettement plus attractante à 2.150 puisqu'il s'agit d'actions libérées et portant jouissance du 1^{er} janvier 1946. Nouveau bond de Micheville, qui atteint 4.650 contre 4.525 ; le 14 août s'est tenue l'assemblée extraordinaire convoquée pour statuer sur l'augmentation du capital ; celui-ci va être d'abord porté de 156 à 312 millions par l'incorporation de 156 millions prélevés sur la réserve de réévaluation et la création de 208.000 actions de 750 fr., portant jouissance du 1^{er} janvier 1946 et offertes en pour une. Il pourra être ensuite augmenté à concurrence d'environ 156 millions. Les actionnaires ont, à cette même assemblée, autorisé le Conseil à apporter ou céder à une société nouvelle, à constituer, des établissements sis à Micheville, Landres et Mongrignon. Commentry-Fourchambault, que stimule la perspective d'une imminente émission, grimpe de 2.245 à 2.565 demandé ; le Conseil se prépare, conformément aux intentions qu'il avait précisées à l'assemblée du 12 juillet, à porter le capital de 104 millions à 187.200.000 fr. par l'offre à 325 fr. de 332.800 actions nouvelles de 250 fr. (à libérer du quart plus la prime au moment de la souscription) à raison de 4 nouvelles pour 5 anciennes ; l'émission se poursuivra du 28 août au 19 octobre.

Les Forges du Nord et de l'Est, dont l'ac-

tivité industrielle est redevenue satisfaisante, cèdent une centaine de francs à 1.815. A 1.401 contre 1.450 fléchissent également les Hauts Fourneaux de Saunles. Tassée la semaine dernière à 8.000, Pont-à-Mousson garde à 7.500 le soutien que leur vaut une plus-value de réévaluation qui, portée à une réserve pour 2.305 millions, est une des plus fortes annoncées dans la sidérurgie. Senelle-Maubeuge s'alourdit à 1.770 contre 1.812. Ce ne sera sans doute qu'en octobre que se tiendra l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1945 ; on prévoit que les résultats ne seront pas déficitaires alors que l'exercice 1944 avait laissé une perte de 34.569.389 fr. ramenée à 27.391.366 fr. par l'application du report antérieur. Aucune décision n'a encore été prise quant à l'utilisation de la réserve spéciale à laquelle sera portée la plus-value nette dégagée par la réévaluation du bilan.

La période un peu cahotée que traverse le marché voit s'interrompre pour plusieurs titres de construction navale leur mouvement en avant. Les Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire (Penhoët) se tassent à 2.800 contre 2.880, fermé relative, car l'exercice 1945 a laissé un bénéfice net de 3.431.037 fr. — après prélèvement de 17.708.250 fr. d'amortissements et nouvelle dotation à la provision pour reconstitution des stocks — ce qui permettra de faire proposer à l'assemblée du 4 septembre un dividende de 30 fr. par action ancienne et de 17 fr. 50 par action nouvelle. En 1944, les profits nets avaient été de 1.702.035 fr., après 12 millions d'amortissements, 35.052.621 fr. de provision pour créances irrécouvrables, 22 millions à la provision pour reconstitution des stocks et 19.481.868 fr. à la provision pour dommages de guerre. Le dividende de 25 fr. avait nécessité un prélèvement de 1 1/2 million sur la réserve de régularisation des dividendes. Le Conseil demandera l'autorisation d'émettre pour un maximum de 400 millions d'obligations. La réévaluation du bilan a fait porter une plus-value de 260.051.232 fr. à une réserve spéciale. La part de la Société dans la tranche de démarrage prévu par le gouvernement, signale le rapport, représente un peu plus de 4 milliards en carnet. Malgré les difficultés d'approvisionnement en matières premières et les attributions prioritaires faites à cet égard aux arsenaux d'Etat, l'activité apportée à la reconstruction des deux chantiers a permis de mettre à la besogne, au cours du premier semestre 1946, un effectif atteignant 4/5 de celui d'avant guerre. Signaux d'autre part qu'au 4 septembre également a été reportée l'assemblée extraordinaire qui doit statuer sur l'augmentation du capital. Les Forges et Chantiers de la Méditerranée, traités à 4.500 il y a huit jours, sont simplement résistants à 2.645, compte tenu du détachement du droit à l'augmentation de capital en cours ; ce droit est offert à 2.000, après avoir débuté lundi à 2.005 ; le prix de l'action nouvelle à laquelle il permet de souscrire titre pour titre ressort ainsi au prix de 2.650 fr., prix comparativement trop élevé par rapport au cours de l'action ancienne.

La Générale d'Electricité garde, mais vers 4.800 contre 5.000, l'animation qu'on a coutume de lui voir. Marché également alourdi pour la Thomson-Houston, qui s'attarde à 785 et qui pourrait porter plus haut ses ambitions. L'Alstom, qui participe aussi à l'essor que connaissent actuellement les industries de la construction électrique, est ramenée de 1.030 à 981. Une certaine hésitation prévaut encore sur le marché des Compteurs et Matériels d'Usines à Gaz aux abords de 2.000 ; des perspectives encourageantes ont été esquissées à la récente assemblée, mais le marché attendait un projet d'incorporation d'une partie de la réserve de plus-value au capital qu'en fait le taux abusif de l'impôt tient pour le moment en échec.

Claude-Paz et Silva accentue sa fermeté à 1.455 contre 1.436 ; la Société a dressé un programme de développement de ses fabrications qui va nécessiter un certain délai, en raison notamment de l'acquisition de matériel qu'il lui faut acquérir ; aussi le Conseil ne tardera-t-il sans doute pas à user de l'autorisation qu'il détient depuis mai de porter le capital de 55.926.000 fr. à 150 millions. Les nouvelles sources à fluorescence, technique pour laquelle la Société occupe une toute première place, ont gagné une large clientèle sur le marché de l'éclairage. Glissement à 1.845 contre 1.970 de la Société Gramme, cependant que le Conseil se prépare à porter le capital de 9 millions à 10.344.000 fr. par émission en numéraire de 2.688 actions de 500 fr.

Autour de 20.000 se retrouve ferme la Franco-Belge de Matériel de Chemins de Fer, alors que Fives-Lille fléchit à 2.200 contre 2.450 malgré l'éventualité d'une incorporation de réserve au capital. Marché agité pour Decauville qui finalement décline à 860 contre 935 ; le marché prévoit que les résultats de l'exercice 1945 marqueront un redressement sur ceux de 1944 ; un déficit de 27.782.742 fr., dont 20 millions provisionnels afférents aux dommages subis par l'usine de Corbeil, avait alors soldé l'exercice. Fermété de Brissonneau et Lotz à 3.500 ; son assemblée extraordinaire du 20 août, après avoir vérifié l'augmentation du capital, porté de 15 à 24 millions, a

autorisé le Conseil à augmenter éventuellement le capital pour le porter en une ou plusieurs fois à 48 millions par émission en numéraire ou par compensation ou par incorporation de réserves.

Au groupe de l'industrie automobile, le marché de Citroën se présente plus calme à 4.000 l'action B comme l'action N, l'une et l'autre ayant à consolider leurs positions nouvelles, mais avec un écart en faveur de la seconde. Peugeot se défend à 1.860 après 1.875; Hotchkiss pourrait être à bon droit plus recherchée à 2.510.

S.E.V. est un peu plus soutenue à 1.760. C'est sans doute en octobre que se tiendra l'assemblée annuelle; il lui sera présenté un bilan réévalué pour l'exercice 1945, mais aucune décision n'a encore été prise à l'égard d'une incorporation de réserve au capital; un léger bénéfice ressort des comptes de 1945, alors que le précédent exercice avait laissé une perte de 7 millions 463.837 francs.

A 1.675 contre 1.730 reculent les Forges d'Audincourt; cependant, la Société ayant retrouvé une activité à peu près normale au cours de l'exercice au 30 juin dernier, on peut vraisemblablement attendre l'annonce de bénéfices qui pourraient même, assurément, permettre l'amortissement du déficit de 11.840.723 fr. laissé par l'exercice 1944-1945. Eiffel (ex-Constructeurs de Levallois-Perret) retrouve un marché animé à 1.670 contre 1.550 sur l'annonce que les bénéfices de l'exercice 1945 seraient nettement supérieurs à ceux de 1944 (2.871.243 fr.), grâce à d'importantes rentrées provenant d'Indochine et se référant à une période antérieure à l'exercice; une amélioration sensible du dividende, fixé l'année dernière à 20 fr., est envisagée.

Au coin des transformateurs de métaux, la Française de Métaux est relativement hésitante à 4.200 contre 4.500. Les Tréfileries du Havre doivent également se tasser à 2.300 contre 2.500. Vers 3.600 s'agrippe l'Electro-Cable contre 3.700, cependant que l'assemblée annuelle est convoquée pour le 5 septembre; il lui sera présenté pour l'exercice au 30 juin 1945 un solde débiteur de 4.690.639 fr. L'exploitation a laissé un bénéfice de 4.530.960 fr. contre 12 millions 993.697 fr. en 1943-44, plus 1.404.306 fr. de profits divers contre 2.662.712 fr. Mais les charges ont au total atteint 10.625.906 fr. contre 8.903.437 fr. Le bilan réévalué comporte une réserve spéciale de 212.179.339 fr.

MINES MÉTALLIQUES

La grève qui paralysait les mines de cuivre de la Rhodésie, depuis le 15 juillet, vient de se terminer. Les négociations engagées pour conclure un accord ont été aussitôt accompagnées de la reprise du travail à la Mufulira. Néanmoins, c'est de quelque 20.000 tonnes de cuivre qu'aura été privé le marché mondial et il est, de plus, à prévoir que la production ne retrouvera pas aussitôt son rythme antérieur, les expéditions de charbon en provenance de Wankie ayant été elles-mêmes arrêtées. D'autre part, il y a pénurie de disponible, somme on sait, sur le marché du plomb dont il est de nouvelle question de relever les cours aux Etats-Unis. Il en est de même pour le zinc, dont la production américaine, en juillet, a atteint 59.000 t. seulement contre 58.000 t. en juin; 5.300 t. ont été cédées par le gouvernement sur ses réserves. L'Administration de la production civile souhaite un relèvement du prix du métal qui n'est que de 8,25 cents sur le marché intérieur, alors qu'il atteint, dit-elle, 9 à 10 cents sur les marchés mondiaux.

Le tassement général du marché a ici empêché les valeurs rhodésiennes de tenir compte de la cessation de la grève. Rhodesian Anglo American se retrouve vers 540, Roan Antelope cède quelques francs à 300. Vers 280 reste négligée Tanganyika, qui justifierait de meilleurs cours.

Le Rio Tinto a trouvé un terrain de résistance à 6.200 contre 6.500 en raison de l'importance de ses intérêts dans la N'Changa. Tharsis doit cependant se replier de 650 à 622, cependant que les Pyrites de Huelva s'effritent à 3.150 contre 3.350. M'Zaita garde un marché relativement animé à 860 contre 850 l'action et à 13.450 contre 14.500 la part.

Vers 1.200 se résigne Penarroya, dont le marché n'a pas recueilli l'assurance qu'il espérait d'une substantielle réévaluation du bilan suivie d'attrayantes dispositions dont il est actuellement friand. Aouli consolide sans peine le terrain conquis à 5.675. Léger tassement d'Ouasta-Mesloula à 6.175 contre 6.200. Aguilas, dont l'assemblée annuelle est convoquée pour le 29 août, n'a qu'un marché intermittent vers 220.

Repli qui ne saurait aller bien loin de la Minière du Congo, surtout pour la part, à 6.300 contre 6.750 et de l'action à 739 contre 780. Guergour, sur un marché plus hésitant, se défend à 5.200 contre 5.500 l'action et à 3.770 contre 3.680 la part. Ce sont des cours qui devraient être consolidés. Les Etudes et Exploitations Minières de l'Indochine, dont les perspectives minières apparaissent pour le moment avec incertitude, n'en gardent pas moins les abords de 700 l'action et de 1.280 la part.

On ne va pas tarder à connaître le nouveau prix britannique de l'étain qu'il avait été question de porter du cours actuel de £ 300 la tonne à 380; en fait, il apparaît maintenant plus probable que le nouveau prix sera mis à la parité de celui fixé par les Etats-Unis la semaine dernière pour l'étain de Bolivie, c'est-à-dire porté à £ 369. Tekkah, qui tient en préparation une augmentation de capital, garde un marché très animé, celui surtout de la part, qui bondit de 15.800 à 16.500, cependant que l'action s'avance à 4.905 contre 4.500. Hausse nouvelle également de Kinta à 4.500 contre 4.475 l'action de capital et à 4.320 contre 4.260 l'action de jouissance en attendant l'assemblée extraordinaire reportée au 27 septembre, ainsi que les deux assemblées spéciales, pour statuer sur l'augmentation du capital; rappelons que l'assemblée annuelle est prévue pour le même jour. Les favorables perspectives du marché de l'étain font également tirer de leur somnolence la London Tin à 101 contre 95, ainsi que Tavoy Tin à 110 contre 82.

Quelques échanges soutiennent la Centrale de Mines et de Métallurgie à 820 l'action et à 3.025 la part; l'assemblée extraordinaire, tenue le 20 août, a pris les décisions suivantes: 1° reconstituer le capital antérieurement réduit en le portant de 7.200.000 francs à 8.400.000 fr., par l'incorporation de 1.200.000 fr. prélevés sur la réserve pour activités nouvelles et éventualités diverses par l'élevation du nominal des actions de 150 à 175 fr.; 2° transformer les actions du nominal de 175 fr. au nominal de 100 fr., le capital de 8.400.000 fr. se trouvant divisé en 84.000 actions; 3° augmenter le capital en le portant de 8.400.000 fr. à 22.400.000 fr., par l'incorporation de réserves et répartition gratuite de 140.000 actions entre actionnaires et porteurs de parts. A titre de compensation à la réintégration de 1.200.000 fr. au capital prévue pour les actionnaires, une somme de 114 fr. 285 par part est attribuée aux porteurs; l'assemblée des porteurs de parts, qui devait sur troisième convocation se tenir le même jour, n'a pas réuni le quorum.

Le groupe des mines de fer garde la faveur d'un marché qui est justement porté à tenir compte du relèvement de l'activité sidérurgique en Europe et de l'amélioration à prévoir du prix auquel les mines de l'Afrique du Nord expédient leur minerai en Angleterre. L'Ouenza est en vedette toujours vers 6.000 l'action et à 28.750 la part contre 28.000 Fermat également de Mokta-el-Hadid à 21.200 l'action de capital et à 20.700 la jouissance, et de Djebel-Djerrissa à 5.800 contre 5.725 l'action de capital et à 5.570 contre 5.490 l'action de jouissance. Anderny-Chevillon cherche un terrain de résistance à 3.207 l'action et à 6.900 la part. Fillois, sur laquelle ses intérêts miniers en Afrique du Nord reportent l'attention, s'avance de 1.424 à 1.468.

CHARBONNAGES

Les houillères, bien que peu animées, ne manquent pas de fermeté. Elles reproduisent, presque toutes, leurs cours précédents, insensibles, semble-t-il, aux perturbations ambiantes. Quelques-unes gagnent même un peu de terrain. Béthune à 2.065 contre 2.059, Ostricourt à 3.060 après 3.030, Sarre et Moselle à 1.355 après 1.340. Albi s'améliore sensiblement à 874, venant de 841. Le droit à une action de l'Omnium Industriel, Immobilier et Commercial pour 12 actions d'Albi vaut toujours dans les 80 fr.

Djerada subit le contre-coup de son avance. Il est maintenant offert à 11.800 l'action et 22.000 la part, après 12.450 et 23.900.

Malgré la lourdeur générale du marché, les valeurs indochinoises manifestent des velléités de hausse qui prendraient corps, sans doute, si un accord satisfaisant se concluait avec le Viet-Nam.

Les Charbonnages du Tonkin s'avancent à 2.800 venant de 2.770. Les comptes de l'exercice 1943 seraient soumis aux actionnaires vers la fin de l'année. Peut-être les comptes de l'exercice 1944 leur seront-ils présentés également, si la comptabilité d'Indochine parvient en temps voulu. On ne peut s'attendre à des résultats bien favorables pour ces exercices, en raison des circonstances qui prévalaient à l'époque. La constitution d'importantes provisions sera de toute façon nécessaire. Dong Trieu témoigne de bonnes dispositions à 383 venant de 351. Dong-Dang, lui-même, est ferme à 123.

Héraclée et la Hongroise de Charbonnages sont délaissés ainsi que Sosnowice, qui avait trouvé preneur dans l'intervalle à 740. Czeladz est offert à 1.650, après avoir poussé une pointe à 1.725.

VALEURS DE PÉTROLE

La Française des Pétroles, toujours traitée activement, s'effrite à 3.310. Pechelbron abandonne le cours rond de 1.000. Au contraire, la Standard Française des Pétroles gagne une centaine de francs à 3.460. Lille-Bonnière également à 2.850, après avoir fait 3.000, favorisé par la con-

sommation accrue de l'essence. Les Pétroles de l'Afrique du Nord sont traités à 1.075, ayant accompli une importante étape de hausse depuis le début de l'année, quand ils valaient 290. On dit que les titres seraient ramassés par une société qui voudrait s'en assurer le contrôle.

Des dispositions vont être prises pour permettre aux porteurs étrangers de Royal Dutch d'échanger leurs droits d'attribution d'actions gratuites contre des titres provisoires, à condition qu'ils aient été en possession de leurs actions depuis le 9 mai 1940 ou qu'ils les aient acquis entre temps avec l'autorisation de la Nedeşlandsche Bank.

On continue de faire courir le bruit que le gouvernement mexicain envisagerait de modifier sa politique pétrolière devenue ces dernières années étroitement nationaliste. Mais ce revirement a déjà été démenti. On prétend également que les négociations relatives aux droits de la Mexican Eagle reprendraient prochainement. Ce bruit n'est pas confirmé. La Mexican Eagle, qui avait esquissé un mouvement en avant, n'insiste pas et termine à 264. La Canadian est en recul sensible à 615 après 650. La Shell se tasse à 1.855, venant de 1.880.

CAOUTCHOUCS ET VALEURS COLONIALES

Les incertitudes qui subsistent toujours dans les questions indochinoises et que ne dissipent pas les déclarations sibyllines de nos ministres, soucieux, semble-t-il, de se commettre avec Ho Chi Ming malgré les loyales protestations des autres représentants de la colonie, n'apportent aucun allègement dans le compartiment des Plantations. Dans ce domaine, comme ailleurs malheureusement, la politique l'emporte sur l'économique et agit sur la tendance des valeurs. Les capitaux boudent à suivre l'évolution du caoutchouc dont la production pourtant s'améliore tandis que la liberté renaît peu à peu dans son commerce. La production de caoutchouc de l'Indochinoise de Plantations d'Hévéas a été de 215.000 kg. pour le mois de juillet. Depuis la reprise de la saignée, en avril 1946, il a été produit un total de 563.000 kgs. L'action progresse, avec de faibles écarts, entre chaque bourse, à 995 contre 956. La part ne fait que se maintenir près de 930.

L'assemblée des Caoutchoucs du Mékong tenue à Saigon le 14 août a approuvé les comptes de l'exercice 1944. Comme déjà indiqué dans notre numéro du 2 août, le solde créditeur de cet exercice, s'élevant à 2.305.445 fr., est reporté à nouveau. Après avoir effectué les dotations normales, aux amortissements, 2.712.000 fr. ont été versés à la provision pour renouvellement du matériel et 5.200.000 fr. portés à une provision spéciale pour risques de guerre et de troubles. L'action et la part sont irrégulières, l'action se retrouvant finalement à 1.460 tandis que la part s'élevait de 10.400 à 10.800.

Comme conséquence de la conversion en piastres du capital de certaines sociétés ayant leur exploitation en Indochine, dont nous avons parlé dans le dernier numéro, signalons qu'à partir du 21 août, les titres des Hévéas de Tay Ninh ne seront plus désormais négociables que munies de l'estampille constatant la conversion. D'hésitante en début de semaine, l'action, équivalant maintenant à 20 piastres, retrouve son cours de huitaine à 3.285. La part abandonne 200 fr. à 21.000.

L'action Padang s'amenuise à 1.725 contre 1.765, la part à 36.600 contre 38.100.

Chez les manufacturiers du caoutchouc, l'on enregistre un tassement général des valeurs. La spéculation, très active jusqu'alors, a d'ailleurs atteint des positions qui lui permettent d'engranger un bénéfice assez substantiel.

Dunlop fléchit jusqu'à 3.195 après avoir atteint 3.295 il y a huit jours. Bogner-Buruet retrouve son cours du 9 août à 3.025.

Hutchinson, qui était à 17.700 le 2 août, ne se trouve plus qu'à 15.700. Bergougnan n'est guère plus soutenu et se traite à 5.355 contre 5.700 au plus haut le 2 août.

Pour Michelin, signalons qu'à partir du 9 septembre, les 150.000 actions A de capital et les 150.000 actions A de jouissance ex-droit à l'augmentation de capital, coupon n° 1 attaché, ainsi que les 700.000 actions B, seront inscrites à la Cote des Courtiers. Les sixièmes de parts continueront d'être cotés jusqu'au 31 décembre 1946. A 14.500 cotés il y a huit jours, les sixièmes de parts semblent avoir atteint un plafond déjà élevé. Le tassement s'opère à 13.800.

L'Africain Forestière et Africain S.A. F.A. se ramène à 885 contre 841. On trouvera plus loin un aperçu des comptes qui seront présentés à la prochaine assemblée.

L'ordre du jour de l'assemblée de la Commerciale de l'Ouest-Africain, convoquée pour le 6 septembre, a attiré l'attention sur le titre qui s'inscrit en vedette dans un compartiment assez ferme et dans l'ensemble peu soutenu. Le texte de la convocation comporte quatre résolutions bien distinctes; les deux premières visent à rendre effectives des mesures

passées; ce sont: l'approbation du bilan au 30 avril 1945 réévalué après sa présentation à l'assemblée du 31 octobre et la vérification puis la ratification de l'augmentation du capital de 200 à 250 millions. Les deux dernières concernent l'activité future qu'elles ont pour rôle de prévoir et de faciliter; ce sont, d'une part, l'autorisation d'incorporer au capital, par distribution d'actions gratuites, tout ou partie de la plus-value de réévaluation et, d'autre part, la facilité pour le Conseil de porter ultérieurement le capital, en une ou plusieurs tranches, jusqu'à 150 millions par émission de 600.000 actions de 250 fr. à souscrire en numéraire. L'action se raffermi à 4.860 contre 3.970 dans sa chute de huitaine.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET ENTREPRISES

Ce groupe a les faveurs de la Bourse dont la Bourse s'est montrée très friande depuis que les destructions accumulées sur notre territoire ont ouvert aux producteurs intéressés au premier chef par la reconstruction la perspective d'une très longue période d'intense activité. Les marges de plus-value, à notre avis, y semblent maintenant assez limitées, car ce n'est pas de sitôt que les dividendes rémunéreront convenablement les cours actuels.

Efficace résistance des Ciments Français, actions de capital, à 6.650 contre 6.710. Les Chaux et Ciments au Maroc sont en hausse à 5.500. Les Ciments de l'Indochine, à 795, gagnent encore une parcelle de terrain. Leurs promesses d'actions, vers 700, peuvent tenter ceux qui ont confiance dans l'avenir que prépare aux capitaux français la difficile élaboration du nouveau statut politique et économique de l'Indochine.

Les Matériaux de Construction de la Loïsne viennent de préciser le détail des modifications qu'ils comptent apporter à leur capital à la suite de la réévaluation de leur bilan. Ils vont prélever 63 millions sur les 84 millions de la réserve spéciale résultant de cette opération. Ces 63 millions seront incorporés au fonds social: 1° par un triplement de la valeur nominale des 210.000 actions actuelles de 100 fr., qui deviendront ainsi des actions de 300 fr.; 2° par la création de 70.000 actions nouvelles de 300 fr. qui seront remises gratuitement aux porteurs des 210.000 actions actuelles à raison d'une nouvelle pour 3 anciennes. Autrement dit, le porteur de 3 actions actuelles, représentant un nominal de 300 fr. se trouvera demain, s'il exerce son droit, détenteur de 4 actions, représentant un nominal de 1.200 fr. L'opération est, incontestablement, intéressante, mais les réalisations des professionnels qui avaient pris position avant qu'en fussent connues les modalités viennent de ramener l'action de 3.140 à 3.200, en lui laissant encore une jolie cote. A l'assemblée extraordinaire appelée à ratifier, le 4 septembre, ses propositions, le Conseil doit en outre demander l'autorisation (mais elle ne serait que de principe) de porter ultérieurement à 105 millions, par une émission d'actions à souscrire en espèces, le capital que l'opération projetée va déjà élever de 21 à 84 millions.

Hausse de 100 fr. sur Lambert Frères, qui termine à 6.350. Fèvre, dont la valorisation n'apparaissait pourtant pas excessive, abandonne par contre près de 200 fr. à 1.786. Les Ardoisières de l'Anjou sont hésitantes à 430. Les Grands Travaux de Marseille se retrouvent dans les parages de 2.400. La Société Générale d'Entreprises est en baisse à 1.295. La Compagnie de Constructions Générale et de Travaux Publics compte proposer un dividende à l'assemblée du 12 septembre, alors que les bénéfices de 1944 avaient été affectés aux comptes de prévoyance. Ses actions, après s'être avancées à 2.375, étaient offertes en clôture à 2.275. L'action A de 250 fr. remboursée de 105 fr. Construction et Entretien de Routes reste impassible à 2.200; l'action B revient de 2.200 à 2.100; aucun remboursement de capital n'a été fait sur ce titre. La Société Chimique et Routière de la Gironde devrait, avec l'aide du temps, valoir mieux que ses cours actuels voisins de 660.

L'action A de 250 fr. remboursée de 105 fr. Construction et Entretien de Routes reste impassible à 2.200; l'action B revient de 2.200 à 2.100; aucun remboursement de capital n'a été fait sur ce titre. La Société Chimique et Routière de la Gironde devrait, avec l'aide du temps, valoir mieux que ses cours actuels voisins de 660.

L'action A de 250 fr. remboursée de 105 fr. Construction et Entretien de Routes reste impassible à 2.200; l'action B revient de 2.200 à 2.100; aucun remboursement de capital n'a été fait sur ce titre. La Société Chimique et Routière de la Gironde devrait, avec l'aide du temps, valoir mieux que ses cours actuels voisins de 660.

L'action A de 250 fr. remboursée de 105 fr. Construction et Entretien de Routes reste impassible à 2.200; l'action B revient de 2.200 à 2.100; aucun remboursement de capital n'a été fait sur ce titre. La Société Chimique et Routière de la Gironde devrait, avec l'aide du temps, valoir mieux que ses cours actuels voisins de 660.

ALIMENTATION ET INDUSTRIE HOTELIERE

Les Raffineries Say ont regagné quelques francs un peu au-dessous de 1.450. La Vermandoise de Sucreries s'avance de 2.050 à 2.500, à l'approche de son assemblée extraordinaire du 28 août. La Sucrerie de Bresles s'emballa à 12.100, venant de 10.308. L'Union Sucrière de l'Aisne est offerte à 2.100. Rappelons que le titre se traite ex-droit à l'acquisition, titre pour titre, au prix de 31 fr. 25, d'une action de la Société Franco-Brésilienne de Participations; ce droit est, de son côté, offert à 775.

Hors de la France métropolitaine, les Sucreries de l'Indochine gagnent quelques francs, passant de 870 à 897 l'action, de 4.000 à 4.100 la part. Les Sucreries Brési-liennes sont ramenées de 11.500 à 10.100.

La Selected American Products (Poupié), affaire française spécialisée dans la fabrication du jus de fruits, est offerte à 2.175; le

LE POUR ET LE CONTRE N° 34

22 Août 1946

BOURSE DE PARIS

PARQUET

Table of stock market values for various bonds and securities, including Rentes Françaises, Fonds Garantis, and various government bonds.

COL. ET PROTECT.

Table of values for colonial and protective bonds, including Algeria, Tunisia, and Madagascar.

CRÉDIT FONCIER

Table of values for Crédit Foncier bonds and securities.

SEINE ET PARIS

Table of values for Seine and Paris bonds and securities.

ACT. ET PARTS FRANÇ.

Table of values for French stocks and shares.

ASSURANCES

Table of values for insurance companies.

CANALUX

Table of values for Canalux bonds and securities.

CHEMINS DE FER, TRAMWAYS

Table of values for railway and tramway bonds and securities.

ÉLECTRICITÉ

Table of values for electricity company bonds and securities.

GAZ

Table of values for gas company bonds and securities.

FORGES, FONDER.

Table of values for foundry and forging companies.

Main table containing financial data, company names, and prices across multiple columns. Includes sections for 'ALIM. HOTELS, etc.', 'COLONIALES', 'VALEURS DIVERSES', 'OBLIGAT. FRANÇAISES', 'CARRIÈRES, CIMENT', 'CAOUTCHOUCS', 'GRANDS MAGASINS', 'MINES MÉTALLIQUES', 'PORTS', and 'TRANSPORTS'.

Table titled 'OBLIGAT. FRANÇAISES' listing various bonds and their prices. Includes sub-sections for 'ASSUR., BANQUES', 'VALEURS DIVERSES', and 'MID'. Lists companies like 'Alaïce-Lorraine', 'Est', 'Lyon', 'Nord', etc.

LE POUR ET LE CONTRE

Main table of financial data with columns for company names, dates, and values. Includes sections for 'CHEMINS DE FER, TRAMWAYS', 'FILATURES', 'GAZ', 'FORGES, FONDERIES', 'DOCKS, EAUX', 'ÉLECTRICITÉ', 'PORTS', 'TRANSPORTS', 'ALIMENT, HOTELS, etc.', 'GRANDS MAGASINS', and 'FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS'.

droit s'affaîsse à 1.025. L'affaire est en belle situation. A l'assemblée convoquée pour le 5 septembre, le Conseil proposerait la répartition d'un dividende de 8 0/0. La Société **Ofo**, qui a aussi pour objet, en même temps que la vente du lait et du yaourt, la fabrication du jus de fruits, a introduit à la cote du Parquet 499.910 des 500.000 actions de 100 fr. constituant son capital actuel de 50 millions. L'action est demandée sans contre-partie à 330.

Le **Chapeau de Gendarme** se maintient un peu au-dessus de 2.900. Keroulis gagne une centaine de francs à 2.130. Les **Vignobles de la Méditerranée** résistent à 2.280. Les **Vins du Midi et de l'Algérie**, qui sont essentiellement une affaire commerciale, sont en nouvelle hausse : la privilégiée, qui était demandée vainement à 1.575, s'est élevée à 1.780 ; l'ordinaire a trouvé preneur à 1.400. Rappelons qu'une assemblée extraordinaire, convoquée pour le 30 août, doit approuver l'apport fait par les Etablissements Fournier Frères à Béziers et statuer sur une incorporation de réserves au capital.

Une grande animation règne toujours dans le groupe des apéritifs et spiritueux, mais quelques réalisations ont surgi, méritoires après l'étape de hausse parcourue en quelques mois. Elles se sont amplifiées jeudi.

La vedette est toujours tenue par la **Bénédictine**, dont l'action non remboursée est ramenée de 13.600 à 12.000. Il s'agit là de l'action de 150 fr. qui est venue se substituer à la cote, en juillet, à l'action de 1.500 francs, qui a oscillé l'an dernier entre les cours extrêmes de 27.000 et de 57.500 et au début de 1946 entre ceux de 49.500 et de 95.000. Le cours actuel correspond donc en réalité à un cours de 120.000. La **Suze** revient de 3.120 à 2.900. **Cusenier**, qui ne valait que 9.200 à la fin de 1945, clôture la semaine à 14.200 contre 15.000. **Saint-Raphaël**, dont le cours le plus bas cette année a été 22.500, se replie de 43.900 à 41.500. Sur le marché des courtiers, l'action **A. Cinzano** revient de 4.495 à 4.250. Hors cote, l'action **B** valait, il y a quelques jours, à peu près 3.700. Le second de ces deux titres n'a droit actuellement qu'à un intérêt de 6 0/0, soit 6 fr. A partir du 1^{er} janvier 1951, il se partagera, à égalité avec l'action **A**, les « superbénéfices ». Après augmentation de capital de 5.260.000 francs pour règlement de l'impôt de solidarité, il existe 631.560 actions **A** et 421.040 actions **B** de 100 fr.

Les **Docks Rémois** se traitent à 770 ex-droit à l'augmentation de capital que nous avions annoncée ; le droit a valu 590, ce qui fait ressortir à 700 le prix de revient de l'action nouvelle. Les **Economats du Centre**, qui convoquent pour le 31 août une assemblée appelée à décider l'élévation du capital de 36 à 72 millions par prélèvement sur la réserve de réévaluation, étaient vainement demandés à 960 la semaine dernière ; ils ont atteint 1.088.

A l'approche de l'assemblée du 2 septembre, l'**Etablissement Thermal de Vichy** s'avance de 7.100 à 7.490, mais termine offert à 7.100. Les **Eaux de la Bourboule** sont toujours demandées en vain à 2.800. Les **Eaux de Vittel** perdent quelque terrain à 3.400 contre 3.748 l'action de capital. Après paiement de l'impôt de solidarité, soit 7.600.000 fr., l'exercice 1945 se solde par une perte voisine de 6 millions, qui n'empêchera pas le Conseil de proposer à l'assemblée du 5 septembre de payer, par prélèvement sur la réserve appartenant aux actionnaires, un dividende de 40 fr. brut aux actions de capital ou de jouissance première catégorie, et de 10 fr. brut aux actions de jouissance deuxième catégorie.

Un peu d'hésitation au groupe hôtelier. Le **Grand Hôtel** perd quelques francs à 2.010. **Meurice** revient de 2.630 à 2.595. **Lutetia** est plus touché à 4.100 contre 4.150. L'**Union Hôtelière Parisienne**, qui convoque son assemblée pour le 2 septembre, est irrégulière : l'action s'effrite à 830, tandis que la part reste soutenue à 1.805. La Société a réalisé un bénéfice en 1945, alors que l'exercice 1944 s'était soldé par une perte de 1.222.984 fr. Il en est de même pour l'**Hôtel Regina** (perte de 1.183.287 fr. en 1944) qui se redresse à 890 après même 934 l'action.

INDUSTRIES TEXTILES

Nous donnons ci-dessous la production de l'industrie textile dans la région du Nord au cours du mois de juillet dernier, comparée à celle de la période correspondante de l'année 1938.

Branche	Nombre d'usines		Pourcentage prod. par rapport à 1938
	1938	Actuel.	
Peignage ..	24	23	75 %
Lavage ...	9	6	60 %
Fil peigné, 88	86	78	70 %
Fil cardé ..	25	23	75 %
Tissage ...	118	112	55 %
Retordage ..	23	23	70 %
Feutres ...	4	4	88 %
Branche coton :			
Filature ...	80	80	88 %
Tissage ...	328	289	56,80 %
Teinture et apprêts ..	209	209	82,98 %

Il est à noter que la filature de coton n'utilisait en 1938 que 75 0/0 de sa capacité de production et que les filés produits actuellement sont plus gros que ceux produits en 1938, ce qui réduit la proportion actuelle à 75-80 0/0 environ de 1938.

Les textiles paient leur tribut à la faiblesse générale. Mais les écarts de cours en baisse ne sont pas, en général, très importants et le fond du compartiment reste ferme. **Doifus-Mieg** est offert à 33.000, c'est-à-dire 1.000 fr. seulement au-dessous de ses plus hauts cours. La **Cotonnière de Saint-Quentin** ne perd que 50 fr. à 4.350. **Allart-Rousseau** 200 fr. à 2.700. Les deux **Badin**, qui avaient encore progressé dans l'intervalle, perdent un peu de terrain, **Badin Fils** à 5.895 après 5.950.

Le **Comptoir Linier** abandonne de justesse le cours de 400 à 398.

Le **Blanchiment des Textiles** reste demandé à 3.500 malgré l'ambiance défavorable. La valeur théorique de l'action dont le cours atteint aujourd'hui presque le triple du cours d'introduction (1.200), serait d'environ 875 fr., après la double opération d'augmentation du capital par émission d'actions de numéraire (5 pour 2) et distribution d'actions gratuites (3 nouv. pour 2 anc.), dont nous avons parlé la dernière fois. La **Société de Blanchiment, Teinture et Impression (Thizy)** reproduit également son cours de la semaine dernière à 2.325. C'est de 55 millions que sera augmenté le capital de cette affaire par application d'une partie de la réserve spéciale de réévaluation et élévation de la valeur nominale des actions de 150 à 400 fr.

Gillet-Thaon revient sensiblement en arrière à 670 après 712. **Saint Frères** se tasse simplement à 2.400 après 2.480. La **Manufacture de Tapis et de Couvertures** est ferme à 4.895.

VALEURS DIVERSES

Une certaine animation règne dans le groupe des grands magasins, qui ont maintenant moins de difficultés d'approvisionnement qu'il y a quelques mois et peuvent ainsi espérer un accroissement de leur chiffre d'affaires, condition nécessaire d'un accroissement de leurs bénéfices.

Le **Louvre** reste irrégulier. L'action de capital ne conserve à 1.457 qu'une part de ses récents progrès ; la jouissance gagne quelques francs à 1.400. Le **Printemps** se met en vedette en passant de 840 à 875, après d'ailleurs des cours plus élevés. L'action des **Galeries Lafayette** ne s'écarte guère de 280. La part est ramenée de 207.000 à 200.000 ; elle a oscillé l'an dernier entre les cours extrêmes de 72.000 et de 151.000. Le **Bon Marché** est calme près de 1.550. Le **Palais de la Nouveauté** est vainement demandé à 680 l'action nouvelle et 138 l'ancienne.

Orosdi-Back, dont le Conseil pourra sans doute, d'ici la fin de l'année, soumettre aux actionnaires les comptes des exercices de guerre, se replie à 760.

Les affaires de papeterie sont agitées. Les **Papeteries Navarre** sont ramenées près de 2.400, les **Papeteries de France** de 4.200. **La Risle**, toutefois, qui était demandée à 3.250, n'est maintenant à 3.700, à l'approche de l'assemblée du 17 septembre.

La **Fayencerie de Sarreguemines** plonge de 32.245 à 27.250. Malgré l'amélioration des conditions d'exploitation, il se peut que le Conseil propose de limiter la répartition, pour l'exercice clos le 30 juin 1946, à l'acompte de 200 fr. payé en mai. Les **Etablissements G. Leroy** s'avancent de 1.249 à 1.290, stimulés par la nouvelle que le bénéfice brut de l'exercice 1945 ressort à 80 millions 290.682 fr. contre 28.137.224 fr. et le bénéfice net à 2.011.673 fr. contre 80.986 fr. A l'assemblée convoquée pour le 12 septembre le Conseil proposera un dividende de 20 fr. alors qu'il n'avait rien été réparti pour 1944.

Le **Jardin d'Acclimatation**, qui solde son exercice 1945 par un bénéfice de 907.704 fr. (contre 307.534 fr.), affecté à l'amortissement des pertes antérieures, est délaissé à 153.

En marge du recul très marqué qu'enregistrent les **Tabacs du Maroc** tombés à 60.400 après avoir atteint 65.000 le 2 août, il n'est pas sans intérêt de rappeler brièvement le régime actuel de la consommation du tabac dans le Protectorat. Au contraire de ce qui existe dans la métropole pour la Régie autonome, la Régie cointéressée ne jouit pas du monopole de vente. Même, depuis avril, un système boiteux est en vigueur. Les cigarettes de provenance anglaise sont en vente libre au prix de 40 fr. le paquet et le tabac pour la pipe de même provenance, également libre, vaut 75 fr. la boîte soudée. De même les cigarettes américaines s'achètent couramment 35 fr. en qualité ordinaire et 50 fr. en qualité supérieure. Les tabacs algériens ne supportent également aucune restriction et se paient 11 fr. à 15 fr. par paquet pour les **Job** et **Milha**. Seuls les tabacs marocains sont contingentés, sauf évidemment au marché parallèle particulièrement florissant aux portes des Medina, où le paquet de Casaport se trouve à 35 fr. au lieu de 25 fr. prix fixé pour la répartition hebdomadaire de quatre paquets par carte.

La considération de ce régime de libre concurrence en vertu du statut du Protectorat ne devrait pas être négligée dans toute spéculation raisonnée sur ce titre et pourrait inciter à une judicieuse réserve quant à son cours encore trop élevé malgré sa baisse.

La **Portugaise des Tabacs** ne s'écarte guère de 2.400. Le Conseil annonce la restitution de la retenue qui leur a été faite sur le dividende de 1945, soit 2 esc. 59 au nominatif et 0 esc. 37 au porteur. Aux actionnaires des **Tabacs du Portugal** il revient, pour la même raison fiscale, 2 esc. 30 au nominatif et 0 esc. 20 au porteur. L'action est calme près de 2.700. Les **Tabacs de Turquie** sont demandés à 50 sans contre-partie.

MINES D'OR ET VALEURS SUB-AFRICAINES

La grève des mines d'or du Rand a cessé à la fin de la semaine dernière. Les 45 mines qui avaient été affectées, ont repris leur exploitation dans des conditions normales. Cependant une certaine agitation persiste parmi les ouvriers blancs.

Les actions de mines d'or n'ont toutefois pas varié beaucoup à Londres et à Johannesburg, même celles des mines récentes. Cependant, la création d'une firme nouvelle avec le concours de groupes américains ouvre des perspectives de collaboration du marché de New-York au financement des opérations qui aurait pour effet de mettre en valeur, d'ici quelques années les gisements découverts à l'ouest du Rand et dans l'Etat libre d'Orange. Le général Smuts a fait des déclarations optimistes à ce sujet, en exposant la politique d'immigration dans l'Afrique du Sud, qui permettrait de développer plus vite l'industrie minière et de stimuler l'essor des autres industries. Enfin, le ministre des Finances, M. Hofmup, qui remplace comme premier ministre le général Smuts, pendant son voyage en Europe, a fait allusion à de nouveaux allègements d'impôts pour favoriser l'essor de l'industrie nationale.

Les titres des affaires nouvelles se sont un peu ranimés.

Les valeurs de diamants sont restées simplement stables, malgré le renchérissement des pierres et l'activité des demandes.

A Paris, l'ordinaire **De Beers** a détaché, le 19, un coupon de 225 fr. et la privilégiée un total de coupons de 1.250 fr.

Tanganyika a progressé un peu à cause des récentes découvertes qui mettent en relief les richesses minières de la région. Celle-ci a exporté, pendant le premier semestre, 47.520 carats de diamants valant 453.887 livres, et 22.802 onces d'or valant 196.469 livres.

La fermeture des mines rhodésiennes de cuivre paraissait probable à la fin de la semaine dernière. Mais, dès le début de cette semaine, un accord a été conclu entre les Compagnies et les ouvriers en grève depuis un mois.

Aussi, les actions des mines, qui avaient fait preuve de résistance pendant la période la plus agitée de la crise, se sont-elles vivement redressées.

Le déchet de la production pour l'ensemble des mines, à cause de la grève qui a éclaté le 15 juillet est de près de 20.000 tonnes de cuivre.

A LONDRES

Le marché de Londres reste dans l'expectative. Il ne s'élève guère des nombreuses difficultés qui surgissent en divers points de l'Empire. Mais il n'ose prendre d'initiatives et les affaires restent languissantes. Hors de l'Empire, d'ailleurs, la City éprouve aussi des mécomptes.

C'est ainsi que la mission envoyée à Buenos-Ayres n'a réussi, jusqu'ici, à préparer aucun accord, tant au sujet du rachat des chemins de fer argentins, jusqu'ici sous contrôle britannique, qu'au sujet de la consolidation des crédits en sterling que l'Argentine possède maintenant à Londres. Le gouvernement du général Peron ne paraît pas favorable, non plus, à l'ouverture de nouveaux crédits. Il semble s'orienter vers une politique de troc, c'est-à-dire qu'il ne veut admettre des exportations que dans les pays qui couvrent celles-ci par des exportations en Argentine. Toutefois, les actions des Compagnies de Chemins de fer argentins qui ont été financés jusqu'ici par des capitaux britanniques, conservent à peu près les avances acquises avant le départ de la mission anglaise à Buenos-Ayres.

La perspective de nouvelles nationalisations continue, d'autre part, à préoccuper la Cité, malgré les efforts tentés par les actionnaires des affaires menacées. D'après un referendum postal que les quatre grandes compagnies ferroviaires britanniques ont organisé auprès de leurs actionnaires il y a six semaines environ, et auquel 70 0/0 de ceux-ci ont fait parvenir jusqu'ici leurs réponses environ 97 0/0 des 1.100.000 actionnaires sont contre la nationalisation.

La Fédération britannique des industries du fer et de l'acier a obtenu de participer au Steel Central Board. Cette solution, exclusive de la nationalisation, est considérée comme un grand succès par les adversaires de celle-ci.

Les valeurs industrielles restent bien tenues aux environs de leurs cours antérieurs. Pendant la période de 12 mois prenant fin à la mi-juin, le nombre des ouvriers occupés par l'industrie est passé de 2.900.000 à 5.941.000, supérieurs de 271.000 au chiffre atteint à la même époque de 1939. Dans les industries travaillant pour l'exportation, ce nombre est passé de 417.000 à 1.326.000.

National Bank of India a porté son dividende intérimaire de 7 0/0 à 8 0/0 par action de £ 25 cotée £ 37 environ.

L'affaire de tabacs, **Godfrey Philips** a maintenu son dividende intérimaire à 2 1/2 0/0.

Cook a déclaré un dividende final de 12 1/2 0/0 plus une prime de 5 0/0, soit au total 22 1/2 0/0 au lieu de 20 0/0. Le bénéfice est de £ 44.000 contre £ 39.000.

Le gouvernement chilien a suspendu l'application du décret ordonnant aux Chemins de fer de l'Etat de prendre possession du réseau des **Nitrate Railways**.

	13 août	21 août
Consolidé 1/2 0/0.....	96 15 16	97 ..
War Loan 1/2 0/0.....	106 7 8	107 ..
Dewes	11 4	11 ..
Young	8 1 4	8 ..
Greath Western	55 1 4	55 ..
Cable and Wireless.....	113 ..	112 1 2
Brazilian Traction.....	29 1 8	28 9 16
Canadian Pacific.....	27 3 10	22 15 16
Hydro-Electric Securities	7 8 16	7 1 8
Woolworth	83 6	84 3
Imperial Chemical	47 3	45 ..
Lautaro Nitrate A.....	27 9	26 ..
Unilever	54 9	54 6
United Molasses	54	56 6
Wickers	27 9	27 6
British Celanese	20 9	20 9
Courtauld	56 10 3/4	57
British Amer. Tobacco	6 3 8	6 11 32
Imperial Tobacco	7 7 8	7 8
Anglo Iranian	5 ..	4 7 8
Burmah	3 19 32	3 9 16
Shell	4 23 32	4 13 16
Venezuela Oil	3 25 32	3 20 32
Anglo American	6 1 4	6 1/2
Blyvooruitzicht	9 9 16	9 5/4
Crown Mines	6 ..	6 ..
Libanon	26 9	28 3
New Central Witwaters	21 6	21 9
Rand Mines	7 ..	7 ..
Venterspost	2 13 32	2 3 8
Western Reef	2 5 32	3 5 16
West Springs	1 3 10	1 1 4
West Witwatersrand	5 1 16	5 1/8
De Beers	22 ..	22 1/2
— prêt	21 ..	20 3/4
Rhokana	9 ..	9 3 8
Rio Tinto	15 ..	15 1 2
Anglo-Dutch	19 9	19
Rubber Trust	25 9/2	25
Sennah Rubber	17 ..	16 3

A NEW-YORK

Le marché de New-York, qui avait fléchi à la fin de la semaine dernière, s'est raffermi un peu au début de celle-ci, mais sans regagner tout le terrain perdu.

L'orientation des prix reste, en effet, incertaine. Le Decontrol Board, composé de trois membres, avait le droit, jusqu'au 20 août, de rétablir des prix-plafonds, que le dernier bill avait supprimés. Il en a profité pour les restaurer sur un certain nombre de produits, comme la viande, la graine de lin, les produits dérivés des céréales. D'autre part, l'Office du Contrôle s'efforce d'étudier les majorations de prix de vente motivées par l'augmentation des prix de revient.

Mais la situation est encore confuse. Du 30 juin au 25 juillet, l'indice général des prix s'est élevé de près de 40 0/0, celui des céréales de 35 0/0, celui des produits alimentaires de 40 0/0. Aussi les syndicats ouvriers s'agitent-ils afin de conserver aux travailleurs leur pouvoir d'achat.

Pennsylvania Railroad a subi une perte de \$ 28,5 millions pendant le premier trimestre de 1946 au lieu d'un bénéfice de \$ 4.619 millions ou \$ 3,56 par action pendant le premier semestre de 1945.

Chesapeake and Ohio répartit son dividende trimestriel habituel de 75 cents.

Kennecott Copper annonce un dividende trimestriel de 25 cents et un bonus de 25 cents comme pour les deux trimestres précédents.

Le bénéfice net d'**Anaconda Copper** pendant le premier semestre a été de \$ 2.643.744 (30 cents) contre 14 millions 297.196 (1,65) pour la même période de 1945, à cause des grèves dans les usines des Etats-Unis et du Chili. Toutes les grèves étaient terminées au 1^{er} juillet, à l'exception de celle de Toronto (Canada).

Les usines du Canada de la **General Motors** ont cessé le travail en raison de l'épuisement des stocks d'acier, consécutif à la grève des aciéries qui dure depuis deux mois. On espère pouvoir continuer à donner du travail à cinq cents ouvriers sur un effectif actuel de 4.100.

Dupont de Nemours déclare un dividende intérimaire de \$ 75. Un paiement semblable avait été fait le 14 juin, tandis qu'en mars le dividende avait été de \$ 25. En 1945, les dividendes étaient de \$ 25 en mars, en juin et en septembre et de 50 en décembre.

Les ventes de **Good Year Tire** pendant les six premiers mois établissent un record de temps de paix. Après \$ 4 millions de provision pour investissements à l'étranger, le revenu net atteint \$ 15.088.000, soit 6,59 par action c. 7.510.000 après une réserve de 2.500.000 et 2,90 par action pour la même période de l'année 1945.

Western Union Telegraph a subi une perte de \$ 5,1 millions pendant le 1^{er} semestre de 1946 au lieu d'un bénéfice de \$ 1 million pendant le 1^{er} semestre de 1945.

International Paper a obtenu pendant le 1^{er} semestre de 1946 un bénéfice net de \$ 11,5 millions contre \$ 4,4 millions pendant le 1^{er} semestre de 1945.

Le bénéfice net de **Pulman** pendant le 1^{er} semestre de 1946 est de \$ 381.000 soit 22 cents par action contre \$ 3.590.000, soit \$ 1,91 par action.

Le bénéfice net d'**United Fruit** pendant le 1^{er} semestre 1946 a été de \$ 16,7 millions contre \$ 9,25 millions pendant le 1^{er} semestre de 1945, soit \$ 1,9 par action contre \$ 1,05.

Un accord entre le gouvernement américain et les producteurs d'étain de Bolivie a fixé le prix d'achat du métal à 62 1/2 cents par livre avec bonus de 1 cent du 1^{er} janvier au 30 juin et 3 cents du 1^{er} juillet à la fin de l'année, si la production annuelle atteint 17.600 tonnes. Cette production a atteint 40.000 tonnes en moyenne depuis 1940. Ces prix du métal représentent \$ 365 à \$ 380 par livre.

Le chef de la division du pétrole au département d'Etat a suggéré la réunion d'une com-

présente, pour les actionnaires, l'augmentation de capital qui vient d'être décidée. Tout porteur d'une action A, après un versement minime de 300 fr., se verra attribuer deux actions nouvelles.

CHEMINS DE FER DU DOURADO

La Société Civile des obligataires fait connaître qu'il est procédé à partir du 20 août au rachat de la totalité des obligations de l'emprunt concordataire 5 % première hypothèque du Chemin de Fer du Dourado.

Le prix de rachat sera de 558 fr. brut pendant les cinq années expirant le 31 juillet 1951, par obligation fixe portant les coupons moratorisés 10 à 24, les coupons fixes 29 et 30 et les coupons variables 2 à 30.

Le montant de la répartition versée aux obligations variables (titres portant la mention capital remboursé et les coupons moratorisés 10 à 24 et variables 2 à 30 attachés) sera de 68 fr. brut.

Net, la somme à recevoir s'élève à 550 fr. par obligation fixe complète et à 65 fr. par obligation variable.

Les coupons 25 à 28 peuvent être encaissés jusqu'au 31 décembre 1946.

ACCORDS DE COMMERCE FRANCO-TCHÉCOLOVAQUE & FRANCO-SUISSE

La France continue de passer des accords de commerce bilatéraux avec différents pays. Cette pratique, d'une orthodoxie économique discutable, n'est sans doute pas conforme aux principes de libre circulation des marchandises que les Etats-Unis s'efforcent de faire prévaloir à la Conférence internationale du Commerce qui doit se tenir à Londres le 15 octobre.

Nous avons rendu compte dans notre dernier numéro de l'accord franco-polonais. Un arrangement commercial semblable est intervenu le 27 juillet entre la France et la Tchécoslovaquie.

Avec la Suisse, un accord commercial a été signé le 1er août renouvelant en le modifiant l'accord précédent. La Suisse recevra des phosphates, des automobiles, des produits chimiques, des parfums.

Tant que le solde de compensation ne dépassera pas 600 millions de francs, il n'y aura pas lieu à conversion en or ou en monnaies étrangères. Notons qu'actuellement le couronne tchécoslovaque vaut 2,382 francs français.

Le plafond des avances de la Confédération en faveur de la France a été relevé de 250 à 300 millions de francs suisses.

LA NOUVELLE MONNAIE HONGROISE ET L'INFLATION

Le pengoe ayant achevé son agonie dans une orgie d'inflation, le gouvernement hongrois l'a remplacé par une nouvelle unité monétaire, le « florint », définie par un poids d'or fin de 0,0757 grammes. Les premières équivalences cotées ont été de 11,74 fl. pour un dollar des Etats-Unis et 47,65 1/2 fl. pour un livre sterling (ce qui, en prenant le dollar à 119 fr., ferait environ 10,13 fr. pour un florint).

Le lourd fardeau de l'occupation russe, dont on ne peut prévoir quand elle cessera, ainsi que les réparations imposées à la Hongrie (trois cents millions de dollars), l'obligation où se trouve pratiquement le pays de commercer presque exclusivement avec l'U.R.S.S., malgré ses efforts pour développer ses relations avec les pays occidentaux, rendent l'avenir de la nouvelle monnaie assez incertain.

On sait que l'inflation avait atteint de tels excès en Hongrie, que l'expérience allemande de 1923 en devient presque insignifiante, par comparaison.

comparaison. Il est curieux de constater, en passant, combien les salaires, qui étaient fixés par le Gouvernement, sont restés en arrière des prix, pendant la crise finale.

Table with 2 columns: Salaires, Coût de la vie. Rows for 16/1/46 and 12/6/46.

L'augmentation des salaires n'a même pas atteint le tiers de celle du coût de la vie. C'est ce qui se produit habituellement en période d'inflation. Quant au coût de la vie examiné en lui-même, si on l'exprime par 1, le 26 août 1939, à la veille de la guerre, c'est au 12 juillet dernier, par le nombre 196.861.630.000 qu'il s'établit en pengoe.

Caveant consules, pour que ces choses nous demeurent inconnues!

Dévaluation de la monnaie chinoise

Nos lecteurs auront sans doute remarqué que dans le tableau des changes que nous avons publié la semaine dernière, la valeur du dollar chinois n'était pas indiquée. En effet, une dévaluation de cette monnaie était en préparation, qui vient d'être officiellement annoncée.

Le but que se propose le gouvernement chinois en faisant cette opération, qui va de pair avec la levée des taxes d'exportation, est de favoriser l'amélioration de la balance commerciale. Le gouvernement a d'ailleurs l'intention de soutenir la valeur de la monnaie en effectuant des opérations sur le marché de l'or.

On estime à Londres que cette dévaluation, tout en facilitant les exportations chinoises, ne suffira pas à résoudre les difficultés qui résultent pour la Chine du déséquilibre de son économie.

Si l'on prend le dollar américain à 119 fr., 100 dollars chinois vaudraient environ fr. 3,55 à la nouvelle parité.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

Crédit Foncier du Congo. — L'assemblée extraordinaire du 13 août a autorisé le Conseil à porter le capital de 12 millions 1/2 à 50 millions, par la création, au prix de 150 fr., de 300.000 actions de 125 fr.

Montecatini. — Cette Société convoque ses actionnaires en assemblée extraordinaire, le 26 août 1946, à Milan en vue de délibérer sur une proposition d'augmentation de son capital social, qui serait porté de 2 milliards de lire à 4 milliards de lire par l'émission d'actions nouvelles de 100 lire, montant nominal, réservées aux actionnaires anciens à raison d'une action nouvelle pour une action ancienne, au prix de 110 lire par action souscrite.

Entreprise Industrielle. — Les bénéfices bruts de l'exercice 1945 ressortent à 27.158.777 francs contre 7.845.737 fr. et les bénéfices nets à 15.289.760 fr. contre 3.285.661 fr. Il a été affecté 10 millions à la réserve spéciale, distribué un dividende de 48 fr. net au nominal et 37 fr. 63 au porteur, et reporté à nouveau 2.836.108 fr.

Huancafeti et acquis par la Société en 1945 ont donné des résultats qui lui font espérer un relèvement de la production en 1946.

Mines d'or de l'Andavakoéra. — L'exercice 1945 a laissé un bénéfice net de 56.648 fr. au lieu de 14.769 fr. précédemment, reporté à nouveau. Le fait saillant de l'exercice est la résiliation par « Neville Foster » du contrat qui le liait à la Société depuis 1937.

Manufacture de Machines du Haut-Rhin. — L'exercice 1945, au cours duquel la Société a récupéré son usine de Mulhouse, a laissé un léger bénéfice qui sera porté à la provision pour renouvellement; la réévaluation du bilan a fait inscrire une plus-value de 1.317.126 fr., affectée à une provision en vue de parer aux variations éventuelles de change dans l'avenir.

Africaine Forestière S. A. F. A. — Les comptes qui seront proposés à l'assemblée du 25 septembre laissent apparaître un bénéfice d'exploitation pour l'exercice 1945 de 21 millions 216.171 fr., sur lesquels 19.006.712 fr. proviennent du caoutchouc et le surplus des forêts.

Le dividende brut qui sera proposé est de 20 fr. C.F.A. par action et de 277 fr. 76 C.F.A. pour chaque part.

En 1944, le dividende était également de 20 fr., alors que les parts avaient reçu 290 fr., mais il s'agissait alors du franc métropolitain.

Les immobilisations figurent au bilan de 1945 pour 67.755.950 fr., contre 59.709.308 fr. précédemment; la réserve extraordinaire passe de 19 à 27 millions. En regard de 59.122.625 fr. de crédettes divers figurent 17.221.331 fr. de disponibilités et 13.129.438 fr. de débettes divers. Les approvisionnements et le stock sont comptés pour 57.001.767 fr. Enfin, le portefeuille compte pour 599.768 fr., contre 1.009.605 francs en 1944.

Société anonyme d'Industrie Hôtelière. — Les recettes nettes d'exploitation s'élèvent pour 1945 à 13.300.360 fr. contre 13.515.618 fr. et les produits divers à 102.143 fr. contre 311.457 fr. L'exercice se solde par une perte de 1.435.917 fr.

Pathé Consortium Cinéma. — L'assemblée du 6 août a approuvé les comptes de l'exercice 1945 qui se soldent par un bénéfice net de 191.645 fr. contre 742.548 fr. en 1944.

Une assemblée extraordinaire tenue le même jour a supprimé les restrictions qui contenaient les statuts à la libre cession des actions.

Entreprise Industrielle. — Les bénéfices bruts de l'exercice 1945 ressortent à 27.158.777 francs contre 7.845.737 fr. et les bénéfices nets à 15.289.760 fr. contre 3.285.661 fr. Il a été affecté 10 millions à la réserve spéciale, distribué un dividende de 48 fr. net au nominal et 37 fr. 63 au porteur, et reporté à nouveau 2.836.108 fr.

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

Publications faites dans le numéro du 19 août

Le Minerve. — Emission, au pair, de 24.000 actions de 500 fr. (trois pour deux).

Société Française Radio-Electrique. — Emission, à 110 fr., de 787.500 actions de 100 fr. (une pour deux).

Société Normande de Produits Chimiques. — Emission de 72.000 actions de 250 fr. dont 15.386 remises à St-Gobain, en rémunération d'apport et 56.614 émises à 265 fr. (49.680 réservées aux actionnaires; trois pour deux).

Blanchiments des Textiles. — Création de 51.000 actions gratuites de 500 fr. (trois nouvelles pour deux anciennes); émission à 350 fr. de 85.000 actions de 500 fr. (cinq nouvelles pour deux anciennes n° 1 à 34.000).

Chocolaterie Fine et Confiserie du Rhône. — Introduction des 75.000 actions gratuites.

Produits Chimiques de Ribécourt. — Emission de 6.000 obligations 4 0/0 de 5.000 fr.

Usines Géo Foucault. — Emission de 10.000 obligations 4 1/2 0/0 de 5.000 fr.

Société Marocaine de Construction Métallique. — Introduction des 40.000 actions gratuites.

DECISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE

ADMISSIONS :

Cie Bordelaise de Produits Chimiques. — 7.000 obl. de 500 fr. 4 0/0, émises à 4.825 fr., admises à la Cote le 7 août.

Etablissements Julien Damoy. — 8.000 act. nouv. créées pour l'impôt de solidarité, admises à la Cote le 7 août.

Soudure Autogène Française. — 1.315 act. nouv. A, 22.356 act. nouv. B et 5.000 obl. de 5.000 fr. 4 0/0, émises à 4.925 fr., admises à la Cote le 7 août.

DROITS DE SOUSCRIPTION

Table with columns: PARQUET, Clôture négociation, Cours. Lists various companies and their subscription dates and prices.

DROITS D'ATTRIBUTION

Parquet. — Union Ind. Crédit 178; Energie S.-Ouest 690 dm.; Auby (vert) 1.150; Nouvelles Galeries 315; Acétylène El. Mét. 2.100; Electro-Câble 825 dm.; H. F. Pont-à-Mousson 7.200 of.; Ind. Plant. Hévéas 305 of.; Paris-France 1.260.

Courtiers. — L'Epargne 155; Abi act. 85, part 205; Uniprix 400; Plantations Réunies Ouest-Afric. 57; Commission Ardoisières d'Angers 53 of.; Comète 3.850; Ind. et Commerc. des Tubes c. 26 1.900, c. 27 405; Pastorale Africaine 3.275; Constr. Générales et Travaux Publics 1.950; Delahaye 125 dm.; Huiles de Pétrole 430; Conserverie Lecointre 1.920; Filatures de Shappe 5.700.

MARCHE DES COURTIERS

(Deuxième partie de la Cote)

Cours au 21 août 1946

Bienhoa 161; Cotonière Equatoriale Française 2.855, part 3.325 d.; Foncière Saigonnaise 1.635; Sté Générale des Graphites 581, part 1.060; Monts de Piété Egyptiens 8.300; Omnium Nord-Africain 4.740, part 380.000; Verrieres d'Extr-Ind 405, part 1.395.

HORS COTE

Agricole de l'Annam priv. 800, ord. 800 of.; Babcock et Wilcox 1.876; Baue d'Etat du Maroc 37.000; Blaynard (émiss. 1944) 310, (émiss. 1945) 305; Bongola 360, part 8.250; Borrilha 5.800; Brasseries Ouest Africain 8.225, part 17.950; Brazilian Traction, c. 25 3.050; Buen Tono (El) ord. 1.780, préf. 1.650; Cammon (Etains) 155; C.H.A.D.E. (tit. rec.) A, B, C 23.000, of., D 5.675, E 5.500 of.; Commerce Africain 690, part 1.550.

Djerada 11.800 of., part 22.000 of.; Djebel Salrhel 590; Eaux, Electricité d'Annam 405; France-Maroc (ex-Paris-Maroc) 160; part 1.775; Franc. Nouvelles Hébrides 860 of., part 255 of.; Gaz et Eaux de Tunis 2.750, jouiss. 2.325; Golfe de Guinée 785, part 1.100; Gundafa 1.170, part 7.200 of.; Kabylie (Libres) 285, part 820; Miliana ord. 920, priv. 1.000; Minière Sud-Ouest part 16.000; Molybdène 810, part A 2.095, part B 142; Namkok unites 475, part 4.700; Nationale de Navigation 400 of., part 4.000.

Pathé-Morconi 1.400, jouiss. 925 dm.; Péninsulaire des Etains 338; Pia-Ouac 470 of.; Rand Sélection c. 25 944; Saharavo ord. 490 of., priv. 480 of., part 1.000; Siliada (Etains) 240, part 880; Tramways en Afrique 780, part 6.550; Tréfilerie et Câblerie de Lens 900 dm.

A GENÈVE

Table with columns: 18 août, 21 août. Lists various banks and companies with their share prices.

A MONTRÉAL

Table with columns: 18 août, 21 août. Lists various companies with their share prices.

TIRAGES FINANCIERS

LISTES DES TIRAGES PUBLIÉS AU JOURNAL OFFICIEL :

14 juillet. — S.N.C.F. Nord 5 0/0 (t. 26 mars et r.). — Crédit National 3 50 0/0 1942 (t. 1er juillet). — Charbonnages Ressaix-Leval 5 0/0 1930 (t. 27 juin). — Chemins de fer du Maroc 4 0/0 1930 (t. 20 mai et r.). — Electricité de France 3 1/2 0/0 1945 (t. 29 juin). — Babcock et Wilcox 5 1/2 0/0 1939 (t. 5 juin et r.). — Annuités Léroutville à Sedan (t. 24 juin). — Cie Générale Française de Tramways 5 0/0 1931 (t. 28 juin et r.).

15, 16, 17 juillet. — Crédit Foncier Communaux 3 0/0 1891, Foncières 3 0/0 1909 (t. 5 juin).

18 juillet. — Eglises dévastées de France 5 0/0 1928 (t. 19 juin et r.). — Annuités Orléans-Châlons (t. 20 juin).

19 juillet. — Electricité de France 5 0/0 1941 (t. 1er juillet et r.). — Cie Générale d'Electricité, obl. 5 0/0 1930 de la Sté des Accumulateurs électriques (t. 18 juin et r.). — Chaix et Ciments Lafarge et du Teil 4 1/2 0/0 1931 (t. 26 juin et r.). — Emprunt Marocain 5 0/0 1934 (t. 3 juin et r.).

20 juillet. — Algérienne d'Eclairage et de Force 4 0/0 1942 (t. 10 juillet et r.). — Electricité de France 4 1/2 0/0 1930 (t. 21 juin et r.). — Sté Indépendante de T. S. F. 4 0/0 1945 (t. 12 juillet). — Gouvern. Général de l'Indochine 4 50 0/0 1932 (t. 21 juin et r.).

21 juillet. — Gouvern. Norvégien 3 0/0 1903. — Ville de Paris, Municipal 3 0/0 1910 (t. 20 juin). — Papeteries de l'Aa 4 1/4 0/0 1943 (t. 17 juin et r.). — Chemins de fer de l'Hérault, émission de 1880 (t. 25 juin et r.). — Cie Générale d'Electricité 4 0/0 1902, 4 0/0 1903, 4 0/0 1909 (t. 20 juin et r.).

Coupons

Table with columns: Fonds d'Etat Français, Fonds d'Etats Etrangers, Villes - Départements. Lists various financial instruments and their coupon details.

ASSURANCES
29/7 Europe (L) 28
1/8 Feière Transp. ex. 1945 anc. 38 50
1/8 non lib. 29 80
19/8 Nationale (Risque div.) ap. ex. 45 40
19/8 (Vie), ap. ex. 1945 60
15/8 Paix (La), lib. c. 37 20
15/8 non lib. 17 50
29/7 Paternelle (Acc. Inc. Ris. div.) 30
29/7 Vie 21
26/8 Urbaine Capitalisation, ex. 1945 23
26/8 Complémentaire 3 50
26/8 Incendie, ex. 1945 14 04
26 Vie, ex. 1945 11 86
26/8 Urbaine et la Seine, ex. 1945 7 59

BANQUES - SOCIÉTÉS DE CRÉDIT
1/8 Banque de l'Algérie, c. 689 266
9/8 Guadeloupe 2 sem. 45 165
19/8 Hoskier, c. 11 21
9/8 Martinique, 2 sem. 45 168 70
29/6 Mobilière Privée, c. 16 6 30
29/6 parts, c. 13 10 6625
16/8 Nau. Com. Ind., c. 25 21
16/8 Parisienne de Crédit 3 50
9/8 Réunion, 2 sem. 1945 153
1/8 Crédit Brassicole (L.B.Ch) 5 1/2 27 50
15/8 Financ. Ch. Fer 6 1/2 1929 22 75

CHEMINS DE FER
1/7 Clerm.-Ferrand, c. 34 8 75
1/7 Dép. D.S.-c.23, Ac. ord. 14
1/7 El. Dijon, anc. 56-57 25
1/7 nouv. c. 56-57 25
6/8 Fun. Pic de Jer anc. c.33 et rb 63
6/8 nouv. c.46 et rb 68
1/7 Grenoble-Chapar, 4 0/0 35
1/8 Elect. (Sté Gren.), cap. anc. c. 77-78 30
1/8 Elect. (Sté Gren.), cap. nouv. c. 77-78 30
1/8 Elect. (Sté Gren.), jee c. 13 23
1/8 de Niee, ord. c. 19 6
1/8 Pontcharra, La Rochette, All. 4 0/0 c. 97 7
15/7 Région Maubeuge 4 0/0 100
15/7 Morbihan (Int. L.) c. 61, rb cap. 100
1/7 Pyrénées-Orientales 3 0/0 9 50
1/8 Smyrne-Cassaba 4 0/0 1805 7
1/7 Transp. Départ. (Sté Gie) c. 45 8
1/7 de l'Aube, c. 14 21
1/7 B.-Pyr. Ac. c. 13 28
1/7 du Gard, c. 14 21
1/7 de l'Hér., Ac. c. 27 37
1/7 M.-M., Ac. c. 19 42
1/7 de la Mse, Ac. c. 13 42
1/8 de Liquides, anc. c. 54 10
1/8 Pétroliers, 4 0/0 1942 100
15/7 d'Angers, c. 38 17 50
20/7 Aut. Casabl., cap. c. 29 5 60

CHARBONNAGES - FORGES - MINES
16/8 Alphonse Binet, c. 12 10 50
16/8 c. 4 29 07
5/8 Anglo-American Corp., ord. 3 sh. 8 76
31/7 Aniche (Mines d') 4 0/0 1904 7
1/8 Ateliers Constr. du Centre 35
20/8 Automoto 5 1/2 1930 27 50
1/8 Bourget-Bretagne (E. L.) c. 13 35
1/8 Brissonneau et Lotz, c. 43 35
15/8 Carnaud (Et.) Eges Bse-Indre 4 0/0 1944 100
5/8 Chili (Acieries de), c. 11 prior. 792
5/8 c. 12 prior. 1655
5/8 c. 13 prior. 857
5/8 c. 14 prior. 1523
5/8 c. 15 prior. 1381
5/8 c. 16 prior. 1343
5/8 c. 11 ord. 532
5/8 c. 12 ord. 1118
5/8 c. 13 ord. 577
5/8 c. 14 ord. 1028
5/8 c. 15 ord. 951
5/8 c. 22 ord. 113
5/8 c. 23 ord. 238
5/8 c. 24 ord. 122
5/8 c. 25 ord. 219
5/8 c. 26 ord. 198
5/8 c. 27 ord. 160
5/8 Citroën A. nouv., c. 7 14
5/8 B. nouv., c. 8 51
5/8 N. prior., c. 8 51
5/8 1er Rang, c. 8 21
5/8 2er Rang, c. 5 2
16/8 City Deep, c. 55 2
15/8 Commentry Fourchambault Decazeville 4 0/0 1944 100
15/8 Const. Loc. Batignolles 4 0/0 43 100
1/8 Mét. et d'Entreprises 38
25/7 Ponts à Bascules, c. 18 12
25/7 c. 14 8
16/8 Crown Mines, c. 90 8
6/8 Daggafontein Mines, c. 26 1
19/9 de Beers ord., c. 51 14
19/8 pref., c. 67 9
19/8 pref., c. 68 9
19/8 pref., c. 69-70 (chaque) 9
19/8 pref., c. 71-72 9
19/8 pref., c. 73-74 9
15/8 Decauville Affné (Et.) 4 0/0 44 100
1/8 Dong-Trien (Charb.) 3 0/0 ex-1944 15
16/8 Durban Roodport, c. 51 1
16/8 East Geduld, c. 29 5
16/8 East Rand Propr., c. 53 11
1/8 Ferodo (Fcaise du), 3 3/4 1945 187
16/8 Geduld Propr. Min., c. 63 4
10/8 Gironde (Fges, Chant), 4 0/0 45 200
1/8 Givors (H.F.F.) 4 0/0 1945 200
19/8 c. 27 20
1/8 Industrielle Minière, cap., c. 33 7
1/8 jouiss., c. 2 16
15/8 Jarny (Mines de) 4 0/0 1945 200
1/8 Joya (Etabl.) 5 0/0 1950 25
16/8 Main Reef Consol., c. 70 1
1/8 Malciet et Bin, c. 50 7
15/8 Mathis 5 0/0 1931 25
5/8 Meudon (Fges, Atel.) 4 0/0 1945 200
16/8 Minerais Grande Ile, c. 10 23
16/8 par estamp. 19
15/8 Minerais et Métaux 3 3/4 1930 15
10/8 c. 16 4
10/8 c. 5 3
15/8 Minière et El. Landes 4 0/0 43 100

16/8 Modderfontein B. c. 68 5
16/8 East, c. 19 2
1/8 Mure (Comb. et Ind.) 4 0/0 1945 100
16/8 New Kleinfontein Pty Ltd, c. 53 11
1/8 Neyret-Beylier Picc. Piet., c. 11 1
1/8 Neyret-Beylier Picc. Piet., c. 11 21
1/8 Neyret-Beylier Picc. Piet., c. 11 21
16/8 Nourse Mines, c. 76 17
10/7 Ouzena (Sté Civ. Recouv. Re- dev. Pascal), c. 20 17
10/8 Paris-Orléans (Ac.) 4 0/0 1944 100
1/8 Pengeot Fr. (Les Fils) 4 0/0 1942 138
16/8 Rand Mines, c. 85 100
9/7 Rand Select Corp., c. 49 1
1/8 Renault (Régie Nat. Usines) 3 1/2 1945 175
9/8 Rhodesian Anglo-Americ., c. 19 2
16/8 Rose Deep, c. 84 8
30/7 Saut-du-Tarn (H.F.A.), priv., c. 8 28
15/8 c. 4 0/0 1944 100
15/8 Segré (Mines de Fer) 5 0/0 1930 25
7/8 South African Township, c. 40 8
1/7 Surgérienne Constr. Méc., c. 22 26
1/7 c. 4 100
30/7 Tubes d'Etain, c. 17 207
1/8 Usines du Pied-Selle 4 0/0 1945 80
1/8 Bess. du Nord 4 0/0 45 200
15/8 Vicoigne-Neaux-Droc, 5 1/2 1939 27
16/8 West Rand Consol. Min., c. 30 8

EAUX
1/8 Châtel-Guyon (Minér.) 5 0/0 1*, 2 séries 8
1/8 (Etabl. Therm.) c. 19 14
1/8 Trav. Hydr. Entrep. Gles, c. 15 35

ELECTRICITE
15/8 Accum. Elect. Dinin 5 0/0 25
25/8 Agout (F. M.) 4 0/0 1945 100
20/8 Aixoise d'Electricité 5 0/0 1931 100
10/8 Alger. d'El. et Forc. 4 0/0 1942 100
15/8 c. 3 3/4 1945 187
1/8 Appar. El. Ind. P.T.R. 4 1/4 1943 42
1/8 Beyrouth (de) 5 1/2 1929 27
1/8 Beziers (Elect. de), c. 14 ex. 45 85
31/7 Biterroise Forc. Lum. A. c. 45 15
31/7 c. 32, 1/10 P. 67
1/8 Briançonnais (E. El.), c. 6 3
15/8 Eclair. Forc. P. Elect. à Paris 5 1/4 1931 18
1/8 Electro-Mécanique 4 1/4 1942 106
1/8 El. Dynamo, c. 25 7
1/8 Goussonne (de la), ex. 1945 4
1/8 Lassigny Limb. (Rég.) 4 1/2 31 11
1/8 Matériel El. Cont. Ind., c. 9 14
1/8 c. 1 à 12,800 à 19,200 10
31/7 Meuse et Marne (E. El.) 4 1/2 200 8
1/7 Midi (H. E.), c. 5 56
1/8 Nantaise d'Electricité 3 3/4 1945 187
25/8 Paris (SEL de) 3 3/4 1945 375
25/8 Provinciale Distrib. En., c. 13 5
5/8 P. 19
5/8 Pyrénéenne d'En. El. A., c. 41 42
5/8 c. 33 1/10 P. 39
1/8 Ray-Cendrecourt, ex. 1945 4
1/8 Région de Vesoul, ex. 1945 4
1/8 Rhône et Jura (Elect.), anc. 8 28
1/8 Sorgue et Tarn (E. El.), c. 29 13
15/8 c. 4, 1/4 1944 106
1/8 Station Cale El. Toul, cap. c. 6 59
1/8 Sud-Est (El. du) 5 0/0 1930 12
15/7 Toulous. du Bazacle 4 0/0 1896 4
10/8 Transp. d'En. Alpes-Durance 4 0/0 1943 100
15/8 Centre 4 0/0 1943 106
20/8 Union d'Electricité 4 0/0 1944 200
1/8 Elect. du Rhin, c. 5 35

GAZ
1/8 Beauvais (Gaz et El.) 4 0/0 1945 200
15/8 Bourbonnais (Cie du) 4 0/0 1943 100
1/8 Eclair. Villes, Fabr. Compt., c. 38, act. lib. 12
1/8 act. non lib. 12
15/8 Usines Gaz Nord-Est 4 1/2 1930 22

TRANSPORTS
1/8 Bat. à Vap. du Nord 5 0/0 1931 25
12/8 Charg. Réun., c. 95 (div. 43-44) 21
1/8 Navig. Paquet, c. 25 cap. 80
1/8 c. 31 jours 63
1/8 Omnibus Tram. Lyon, c. 76-29 10
1/8 Tram. El. Lille Banlieue, cap. lib., c. 59 51
1/8 jee, c. 39 34
Wagons-Foud. du Centre, c. 27 14

VALEURS DIVERSES
15/8 Air Liquide 4 0/0 1944 100
15/8 Anc. Maison Anfric, c. 19 12
15/8 André Gillier 4 1/4 1943 42
31/7 Appar. Spé. Ech. Tempér., c. 4 28
31/7 Appar. Spé. Ech. Tempér., c. 3 27
1/6/45 Arthur Mathien (Les Fils), c. 13 31
1/7 c. 14 43
1/8 Ascenseurs Edoux-Samain, c. 7 p. chèque 9
31/7 Assoc. Frig. Charc. Lyon, c. 34 12
31/7 Atlixco, c. 29-30 10
31/7 c. 31 67
17/6 Avenir Publicité, c. 32 70
15/7 Biscuiterie Alsacienne, c. 39 8
1/8 Bognier et Burnet A. c. 53 8
1/8 Bois et Antiseptiques, c. 12 12
10/7 Bois Backelisé (ex. 1945), c. 18 4
31/8 Bouasse-Lebel 4 0/0 1935 14
31/5 Bourdelin (Maison J.), c. 30 68
1/8 Bourgeois Verdier, c. 2 am. 80 f. 4
1/8 non amorti 7
1/8 Brass. Saint-Robert, ex. 1944-45 17
1/8 Brass. Malt. Croix de Lorraine c. 8, 4 0/0 1942 40
15/8 Brass. de la Meuse 4 0/0 1944 100
15/7 de Vanconleurs 1/4 43 42
24/7 Braun et Cie, 600 fr. c. 6 30
21/6 Calor (Sté), c. 35 18
1/8 Caoutchouc Récup. Reno 4 1/2 7
25/7 Carr. de la Meillaire jee, c. 4 15
25/7 c. 12 15
25/7 c. 26 15
31/7 et Scier. Bourgog., c. 56 17
15/8 Chambre Commerce Belfort 25
1/8 Chapal et Cie, c. 52 1 à 60.000 21
1/8 c. 60.001 à 110.000 35
15/8 c. 4 1/2 1942 45
15/8 Châtel et Dollhuys, 4 0/0 1943 40
15/8 Chaussures Fino 1, c. 14 35
15/8 Chim. Gde Paroisse 4 0/0 août 44 100
1/8 Chocolaterie de l'Est, c. 18, Ac. 100 fr. 8
1/8 de 1.000, c. 1 87
10/8 Ciments Français 4 0/0 1942 100
1946 Portl. la Desvroise néant
1/8 Cinéma Exploitation, c. 33 10
15/6 Color. Coul. Peint. Econ., c. 25 50
25/7 Commerce, Fse du Maroc, c. 22 70
25/7 c. 21 428
1/8 Indust. du Midi, c. 14 5
1/8 c. 1/4 1943 42
1/8 Compt. Voitures Taximét., c. 43 5
1/8 Conserv. Marocaines Cosmar 50
25/2-25/8 Cote Desfossez 20
1/8 Cristallite (La), c. 13 23
1/8 Distillerie du Nord, c. 18 p. la Sté 7
15/8 Doc s. Ardennais 4 1/4 1944 42
1/8 et Entr. de Rouen 4 0/0 7
15/7 Docks Mérid. d'Alim., c. 38, cap. B 24
25/5 Domaine de Belli, c. 19 21
15/7 Montgré, c. 33 21

1/7 Dubonnet (Et.), ord. c. 74 17
1/8 Ducos (Et. Eugène) c. 17-18 réün. 21
1/8 Dufour Frères, c. 3 21
30/6 Ecole Sup. Commerc. de Mar- seille 4 1/2 7
1/7 Edit. Ens. Méd. Hôp. Paris, c. 9 7
1/8 Edoux Samain, c. 69 p. chèque 27
1/8 c. 4 0/0 1945 80
15/7 Ens. Libre Educ. Phys. 6 0/0 10
25/7 Entrep. Générale Indust., c. 32 p. chèque 81
15/8 Entrepr. (Sté Gie) 4 0/0 1943 100
1/8 Expansion Immobil. Nord Afr. 4 1/4 1943 42
1/8 Faïences du Moulin-des-Loups, la Sté 20
1/7 Feutres Gaillard, c. 13-14 4.058-3.75
1/7 Emiss. 1939 16.23+15
1/7 c. 1942 lib. 14 13.47+15
1/7 c. 1/145 16.23+15
1/7 Feutres du Toulon, 5 1/2 1940 27
15/8 Foncière Agricole Maroc, c. 5 4
26/7 de France, c. 27 16
15/7 Lilloise 3 1/2 17
10/5 Foyer des Jeunes, c. 24 3
5/8 Ouvrier (Le), 1 à 500 20
21/7 France Maroc 3 0/0 1945 pr.s.c.
1/7 Freinage Westingh., 1 à 2.000 c. 10 pr.s.c.
1/7 c. 2.001 à 4.320 140
1-31/8 Freins Signaux Westingh. 2 nouv. p. 1 anc.
1/8 Frigorif. Brass. de Tunis 127
15/7 Fromag. Propriétaires Réunis 11
1/8 Gaillard (Sté Fse Et.), c. 71 23
8/8-7/9 Galer. Modernes, c. 11 sous 1 nouv. p. 5 anc.
1/8 Gallois et Cie (Etabl.) 10
20/7 Georges L. et Cie (Etabl.) s. 20 22
15/8 Glaces St-Gobain, Chauny, Ci- rey, 5 0/0 1941 50
1/8 Glacière Est-Seine, c. 6 7
1/7 Golf Bordelais (Sté Im.), c. 32-33 17
10/7 Gouvy 4 0/0 1945 80
1/8 Grames 4 1/2 1943 45
15/3/45-10/4 Grandes Marques, c. 22-23 85
1/8 Gringoire (Etabl.), c. 32 8
15/8 Group. Commercial Industriel 88
1/8 Habermacher et Gaillieret 8
6/8 Henri Hamelle, c. 27 40
6/8 c. 28 17
6/8 c. 29 17
15/8 Holophane, c. 41 24
19/8 Immob. Agric. Harrach, int. 15/5-15/8 7
15/8 Air Liquide 6 0/0 1930 21
1/8 Avenir 4 0/0 1 40
1/8 de Charonne 5 0/0 21
15/7 la Chaudey, c. 16 10
1/8 Cœq-Hardi, 4 1/2 1944 45
1/8 Ors Léopold 6 0/0 1927 10
1/8 Faub. du Temple, c. 38 10
1/8 Financ. p. Ind. Aut. 6 0/0 15
1/8 Mag. Université Alger 9
1/8 Motte-Cordonnier, c. 21 p. chèque 9
1/7 Pasteur Breuteil 4 0/0 23
1/7 Place de Metz 4 1/2 22
5/8 Av. des Portugais, c. 18 15
15/8 Prem. Arr. Lyon, c. 22 mixtes 28
1/8 Rambuteau, 3 0/0 ex 5 1/2 15
31/7 Rive Gauche 3 1/2 6
1/8 c. 4 1/2 1931 22
15/7 du Rouergue, c. 39 16
1/8 Vieux For. 5 0/0, c. 49 12
18/7 Impr. Edith Cath. Nord, 4 1/4 1932 122
1/8 Oberthur, c. 25 120
15/8 Ind. Chiorées Sup. 4 1/4 1942 42
1/7 Nord de Lubrifiants, c. 17 25
1/7 Nord de la France 1/2 24
1/8 Inj. Rap. Cons. Bois, c. 25, anc. 4
1/8 c. 26 3
1/8 c. 27 3
1/8 c. 28 3
1/8 c. 29 3
1/8 c. 30 3
1/8 c. 31 3
1/8 c. 32 3
1/8 c. 33 3
1/8 c. 34 3
1/8 c. 35 3
1/8 c. 36 3
1/8 c. 37 3
1/8 c. 38 3
1/8 c. 39 3
1/8 c. 40 3
1/8 c. 41 3
1/8 c. 42 3
1/8 c. 43 3
1/8 c. 44 3
1/8 c. 45 3
1/8 c. 46 3
1/8 c. 47 3
1/8 c. 48 3
1/8 c. 49 3
1/8 c. 50 3
1/8 c. 51 3
1/8 c. 52 3
1/8 c. 53 3
1/8 c. 54 3
1/8 c. 55 3
1/8 c. 56 3
1/8 c. 57 3
1/8 c. 58 3
1/8 c. 59 3
1/8 c. 60 3
1/8 c. 61 3
1/8 c. 62 3
1/8 c. 63 3
1/8 c. 64 3
1/8 c. 65 3
1/8 c. 66 3
1/8 c. 67 3
1/8 c. 68 3
1/8 c. 69 3
1/8 c. 70 3
1/8 c. 71 3
1/8 c. 72 3
1/8 c. 73 3
1/8 c. 74 3
1/8 c. 75 3
1/8 c. 76 3
1/8 c. 77 3
1/8 c. 78 3
1/8 c. 79 3
1/8 c. 80 3
1/8 c. 81 3
1/8 c. 82 3
1/8 c. 83 3
1/8 c. 84 3
1/8 c. 85 3
1/8 c. 86 3
1/8 c. 87 3
1/8 c. 88 3
1/8 c. 89 3
1/8 c. 90 3
1/8 c. 91 3
1/8 c. 92 3
1/8 c. 93 3
1/8 c. 94 3
1/8 c. 95 3
1/8 c. 96 3
1/8 c. 97 3
1/8 c. 98 3
1/8 c. 99 3
1/8 c. 100 3

1/7 Feutres du Toulon, 5 1/2 1940 27
15/8 Foncière Agricole Maroc, c. 5 4
26/7 de France, c. 27 16
15/7 Lilloise 3 1/2 17
10/5 Foyer des Jeunes, c. 24 3
5/8 Ouvrier (Le), 1 à 500 20
21/7 France Maroc 3 0/0 1945 pr.s.c.
1/7 Freinage Westingh., 1 à 2.000 c. 10 pr.s.c.
1/7 c. 2.001 à 4.320 140
1-31/8 Freins Signaux Westingh. 2 nouv. p. 1 anc.
1/8 Frigorif. Brass. de Tunis 127
15/7 Fromag. Propriétaires Réunis 11
1/8 Gaillard (Sté Fse Et.), c. 71 23
8/8-7/9 Galer. Modernes, c. 11 sous 1 nouv. p. 5 anc.
1/8 Gallois et Cie (Etabl.) 10
20/7 Georges L. et Cie (Etabl.) s. 20 22
15/8 Glaces St-Gobain, Chauny, Ci- rey, 5 0/0 1941 50
1/8 Glacière Est-Seine, c. 6 7
1/7 Golf Bordelais (Sté Im.), c. 32-33 17
10/7 Gouvy 4 0/0 1945 80
1/8 Grames 4 1/2 1943 45
15/3/45-10/4 Grandes Marques, c. 22-23 85
1/8 Gringoire (Etabl.), c. 32 8
15/8 Group. Commercial Industriel 88
1/8 Habermacher et Gaillieret 8
6/8 Henri Hamelle, c. 27 40
6/8 c. 28 17
6/8 c. 29 17
15/8 Holophane, c. 41 24
19/8 Immob. Agric. Harrach, int. 15/5-15/8 7
15/8 Air Liquide 6 0/0 1930 21
1/8 Avenir 4 0/0 1 40
1/8 de Charonne 5 0/0 21
15/7 la Chaudey, c. 16 10
1/8 Cœq-Hardi, 4 1/2 1944 45
1/8 Ors Léopold 6 0/0 1927 10
1/8 Faub. du Temple, c. 38 10
1/8 Financ. p. Ind. Aut. 6 0/0 15
1/8 Mag. Université Alger 9
1/8 Motte-Cordonnier, c. 21 p. chèque 9
1/7 Pasteur Breuteil 4 0/0 23
1/7 Place de Metz 4 1/2 22
5/8 Av. des Portugais, c. 18 15
15/8 Prem. Arr. Lyon, c. 22 mixtes 28
1/8 Rambuteau, 3 0/0 ex 5 1/2 15
31/7 Rive Gauche 3 1/2 6
1/8 c. 4 1/2 1931 22
15/7 du Rouergue, c. 39 16
1/8 Vieux For. 5 0/0, c. 49 12
18/7 Impr. Edith Cath. Nord, 4 1/4 1932 122
1/8 Oberthur, c. 25 120
15/8 Ind. Chiorées Sup. 4 1/4 1942 42
1/7 Nord de Lubrifiants, c. 17 25
1/7 Nord de la France 1/2 24
1/8 Inj. Rap. Cons. Bois, c. 25, anc. 4
1/8 c. 26 3
1/8 c. 27 3
1/8 c. 28 3
1/8 c. 29 3
1/8 c. 30 3
1/8 c. 31 3
1/8 c. 32 3
1/8 c. 33 3
1/8 c. 34 3
1/8 c. 35 3
1/8 c. 36 3
1/8 c. 37 3
1/8 c. 38 3
1/8 c. 39 3
1/8 c. 40 3
1/8 c. 41 3
1/8 c. 42 3
1/8 c. 43 3
1/8 c. 44 3
1/8 c. 45 3
1/8 c. 46 3
1/8 c. 47 3
1/8 c. 48 3
1/8 c. 49 3
1/8 c. 50 3
1/8 c. 51 3
1/8 c. 52 3
1/8 c. 53 3
1/8 c. 54 3
1/8 c. 55 3
1/8 c. 56 3
1/8 c. 57 3
1/8 c. 58 3
1/8 c. 59 3
1/8 c. 60 3
1/8 c. 61 3
1/8 c. 62 3
1/8 c. 63 3
1/8 c. 64 3
1/8 c. 65 3
1/8 c. 66 3
1/8 c. 67 3
1/8 c. 68 3
1/8 c. 69 3
1/8 c. 70 3
1/8 c. 71 3
1/8 c. 72 3
1/8 c. 73 3
1/8 c. 74 3
1/8 c. 75 3
1/8 c. 76 3
1/8 c. 77 3
1/8 c. 78 3
1/8 c. 79 3
1/8 c. 80 3
1/8 c. 81 3
1/8 c. 82 3
1/8 c. 83 3
1/8 c. 84 3
1/8 c. 85 3
1/8 c. 86 3
1/8 c. 87 3
1/8 c. 88 3
1/8 c. 89 3
1/8 c. 90 3
1/8 c. 91 3
1/8 c. 92 3
1/8 c. 93 3
1/8 c. 94 3
1/8 c. 95 3
1/8 c. 96 3
1/8 c. 97 3
1/8 c. 98 3
1/8 c. 99 3
1/8 c. 100 3

Bilans
BANQUE DE FRANCE
Situation du 1er au 8 août 1946
(en millions de francs)
ACTIF
Encaisse-or 94.816
Comptes cour. postaux 6.201
Effets esc. sur France 50.825
Effets négociables achetés en France 24.067
Avances sur titres 4.466
Avances à 30 jours maximum sur effets publics n'excédant pas 2 ans 4.054
Bons du Trésor négoc. 35.000
Bons de la Caisse Autonome Prêts sans int. à l'Etat 10.000
Avances provisoires à l'Etat 1.750
Divers 9.074
PASSIF
Billets au porteur en circulation 624.204
Compte courant du Trésor 30
Compte courant de la Caisse Autonome 697
Comptes courants et comptes de dép. de fonds 58.155
Divers 5.132

Taux des opérations : escompte 1 5/8 0/0; avances sur titres 2,75 0/0; avances à 30 jours, 1 5/8 0/0.
Situation du 8 au 14 août 1946
(en millions de francs)
ACTIF
Encaisse-or 94.816
Comptes cour. postaux 4.587
Effets esc. sur France 50.250
Effets négociables achetés en France 24.492
Avances sur titres 4.165
Avances à 30 jours maximum sur effets publics n'excédant pas 2 ans 2.552
Bons du Trésor négoc. 35.000
Bons de la Caisse Autonome Prêts sans int. à l'Etat 10.000
Avances provisoires à l'Etat 3.350
Divers 9.995
PASSIF
Billets au porteur en circulation 621.907
Compte courant du Trésor 52
Compte courant de la Caisse Autonome 709
Comptes courants et comptes de dépôts de fonds 61.801
Divers 3.794

Taux des opérations : escompte 1 5/8 0/0; avances sur titres 2,75 0/0; avances à 30 jours, 1 5/8 0/0.
Situation du 15 au 21 août 1946
(en millions de francs)
ACTIF
Encaisse-or 94.816
Comptes cour. postaux 4.587
Effets esc. sur France 50.250
Effets négociables achetés en France 24.492
Avances sur titres 4.165
Avances à 30 jours maximum sur effets publics n'excédant pas 2 ans 2.552
Bons du Trésor négoc. 35.000
Bons de la Caisse Autonome Prêts sans int. à l'Etat 10.000
Avances provisoires à l'Etat 3.350
Divers 9.995
PASSIF
Billets au porteur en circulation 621.907
Compte courant du Trésor 52
Compte courant de la Caisse Autonome 709
Comptes courants et comptes de dépôts de fonds 61.801
Divers 3.794

AVIS, INSERTIONS ET RÉCLAMES

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

ECHANGE DU 1er SEPTEMBRE 1946

Prix nets des coupons
Valeurs Coup. Pers. phys.
Alsace-Lorraine 5 0/0 1921 36 17 5
Est 3 0/0 nouvelles 136 5 2
Etat 4 0/0 1921 31 14
Nord 4 0/0 1921 31 14
Nord 5 0/0 64 8 7
Orléans 4 0/0 66 7
S.N.C.F. 4 0/0 1941 (1.000 fr.) 10 20
S.N.C.F. 4 0/0 1941 (2.000 fr.) 10 40
S.N.C.F. 4 0/0 1941 (5.000 fr.) 10 100
S.N.C.F. 4 0/0 1941 (10.000 fr.) 10 200
Ouest-Algérien 3 0/0 1877 139 5
Ouest-Algérien 3 0/0 1884 125 5 2

Montants nets des remboursements.

Valeurs Pers. phys.
Alsace-Lorraine 5 0/0 1921 960 8
Est 3 0/0 nouvelles 459 7
Etat 4 0/0 1921 947 5
Nord 4 0/0 1921 936 6
Nord 5 0/0 476 2
Orléans 4 0/0 462 1
S.N.C.F. 4 0/0 1941 (1.000 fr.) 1.000
S.N.C.F. 4 0/0 1941 (2.000 fr.) 2.000
S.N.C.F. 4 0/0 1941 (5.000 fr.) 5.000
S.N.C.F. 4 0/0 1941 (10.000 fr.) 10.000
Ouest-Algérien 3 0/0 1877 429 5
Ouest-Algérien 3 0/0 1884 462 9

FORGES ET CHANTIERS DE LA MEDITERRANEE

Siège Social : 25, bd Malesherbes, Paris R. C. : Seine N° 33.713

Augmentations de capital de 74.533.000 fr. à 157.616.000 fr.

I. - Souscription au prix de 800 fr. par la Société Marseillaise de Crédit, le Comptoir National d'Escompte de Paris et MM. Lazard Frères et Cie, de 8.550 actions de 500 fr., n° 149.067 à 157.616, destinées notamment aux actionnaires empêchés de 1944.

II. - Souscription du 15 août au 15 septembre 1946 aux guichets de la Société Marseillaise de Crédit, du Comptoir National d'Escompte de Paris, de MM. Lazard Frères et Cie, du Crédit Lyonnais, de la Banque de Paris et des Pays-Bas, au prix de 650 fr., de 157.616 actions de 500 fr. réservées par préférence - titre pour titre - aux propriétaires des actions n° 1 à 157.616 avec faculté de demander la cession d'actions nouvelles à titre éventuel et réductible.

B.A.L.O. du 5 août 1946.